



CHATELLENIE DE LILLE

2025 - 7

NOTARIAT WAMBACQ

Notaire à Lille 1577-1591

Par Christophe Yernaux

CASTELO-LILLOIS



Christophe Yernaux

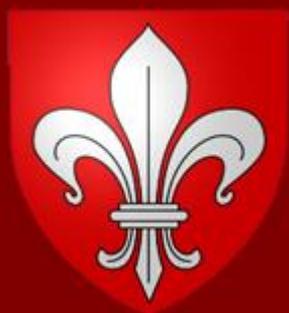


2025 - Article 7 - 36 pages



www.lillechatellenie.fr

2025 - 7



MELANTHOIS

ISSN 2494-5315

Revue gratuite d'histoire et de
généalogie de l'ancienne
châtellenie de Lille

Nouveau notaire – Toujours dans le fonds Raoust, on trouve deux registres des actes passés à Lille de 1577 à 1591 devant François Wambacq, notaire dont la clientèle est lilloise mais également de toute la châtellenie de Lille dont Comines dont il est receveur. En voici le dépouillement.

La châtellenie de Lille était une division administrative de l'Ancien Régime recoupant à peu de chose près l'actuel arrondissement de Lille. Elle était divisée en cinq quartiers : Carembault, Ferrain, Mélantois, Pévèle et Weppes avec à la tête de chacun un haut justicier, respectivement seigneur de Phalempin, Comines, Lille, Cysoing et Wavrin.

En 1911 un fonds d'archives familiales (de Gand-Mérode de Lauraguais, Arenberg, de Melun-Espinoy) fut consulté par le célèbre historien de la région lilloise : Albert Croquez, dans le grenier du château d'Oignies et emporté à Lille puis à Roubaix, puis dans le Gers pour, enfin, être réclamé par voie de justice en 1930. Suite à la restitution judiciaire ordonnée à maître Croquez et au don des archives par l'un des copropriétaires (Paul Petit), le fonds Croquez-Petit, revient aux archives de Roubaix en 1933. La partie qui ne concernait pas directement cette commune a été déposée aux Archives Départementales du Nord en 1957 sous la désignation "Fonds du marquisat de Roubaix" (J 472).

Lors de la vente des archives de la librairie Raoust (éditeur de Croquez) en 2003-2004 on remarque qu'une partie des documents anciens porte l'estampille de Croquez. Luc Hazebroucq a pu établir que certains d'entre eux avaient été prêtés pour étude à diverses personnes dont maître Filoux, notaire à Frévent (ça ne s'invente pas !), documents en partie déposés aux Archives Départementales du Pas-de-Calais (84 J)¹.

Le fonds Raoust vendu aux enchères est entré aux Archives Départementales du Nord. C'est Luc Hazebroucq qui en a établi patiemment un inventaire durant plusieurs années et en a révélé le contenu et l'histoire lors d'une récente conférence de la Commission Historique du Nord. 5500 cotes ont été relevées. Elles contiennent les archives (outre de la famille Raoust) de François Wambacq, notaire et receveur des confiscations à Lille au XVI^e siècle, de la famille d'Hespel (de Prêmesques et Bondues en particulier), et bien d'autres documents de toutes époques, principalement concernant la région lilloise mais pas uniquement.

Leur inventaire n'a pas encore été publié et elles sont conditionnées dans de très grands cartons qui rendent difficile leur communication aux lecteurs de la salle des A.D.59. Il reste donc encore à en publier l'inventaire et espérer le reconditionnement dans des boîtes d'avantages adaptées à leur conservation et à leur communication. En attendant leur mise à disposition j'ai pu consulter certains de ces documents dont je mets le dépouillement à votre disposition.

Les deux registres n'étant pas paginés ni les actes numérotés, une numérotation a été ajoutée par mes soins acte par acte. Une autre numérotation au crayon de bois était indiquée mais sans rapport avec les actes (ici conservée entre parenthèses si elle est différente de la numérotation par acte).

L'acte 102 en 1586 indique avant la signature "Collation faite de ce que dessus à l'originel trouvé en la liasse aux contrats passés par François WAMBACQ non signé et trouvé concorder par nous". Il s'agit donc a priori d'une mise en registre d'actes éparses dont l'ordre n'est pas strictement chronologique.

Il y a deux registres dans ce fonds Raoust : Le document 81 de 1577 à 1591, et le document 1 de 1580 à 1591

Certains actes sont en double dont certains repérés auxquels j'ai ajouté un renvoi en bleu.

La période d'exercice reprise dans ces registres va donc du 12/12/1577 au 16/09/1591, année du décès de ce notaire.

François WAMBACQ est également receveur de seigneuries flamandes et à ce titre rédige également des actes en thiois (actes 18, 58 et 207 de la deuxième partie).

Généalogie :

Henri WAMBACQ +/1574

- François WAMBACQ °Essene pays d'Alost, + fin 1591, x1583 de Marguerite DE SYON (fille de Robert et Madeleine DE COUROUBLE), remariée en 1594 avec Adrien VERDIERE (fils d'Artus), bourgeois de Lille (d'où Michel VERDIERE receveur des Etats de Lille, Douai et Orchies et Antoine VERDIERE prêtre, leurs enfants)

Bourgeois de Lille par achat en 1574. Conseiller et procureur postulant à Lille. Notaire apostolique et impérial à Lille. Receveur de la baronnie de Comines, des Sries et franchises de Blaton et Linselles, Zoeterstede, Lickerque à Linselles, Thillooy et Ravesnes à Bondues, de Sous-Espaing à Comines, des Obeaux à Bondues.

- - Robert receveur à Lille, des Masures à Verlinghem, de Fâches et des Estimaux puis censier de l'abbaye St Quentin d'Isle à Sainghin en Mélantois +/1625. A Anvers en 1599.

- - Catherine non mariée en 1611 x Antoine FLOURENT fils de Jean. A Anvers 1599. Morts avant 1627

- - - Antoine et Catherine FLOURENT +1627/

- - Madeleine chartreuse du Mont Sainte Marie à Gosnay lez Béthune

- Michel °1558 Alost (AML 12180L/24), clerc en 1589, bourgeois de Lille par achat 1595, receveur, notaire en 1594-1595. Bailli du fief de La Madeleine à Ronchin. Tuteur des enfants de François.

- Pierre °Essene pays d'Alost, sergent de la Gouvernance de Lille, bourgeois de Lille par achat 1599. Tuteur des enfants de François. Mort avant 1625 sans enfants vivants puisque les enfants de François héritent de lui.

¹ Les savoureuses péripéties de l'histoire de ces documents sont racontées en détail dans le Bulletin du Comité Flamand de France de février 2020 n°119 p26-27 et dans plusieurs articles antérieurs dans ledit bulletin par Luc Hazebroucq.

François WAMBACQ notaire apostolique et impérial résident à Lille

Fonds Raoust carton 4 document 81

Raoust Carton 4 doc 81 n°1 du 31/05/1578 (Photo 00159)

Georges DELEDEULE fils de Jean, marchand à Lille vend à Simon DU JANRIEU bourgeois à Lille une lettre de rente héritière du 7 juin 1574 de 400fl obligeant Jean LEBOUCCQ eschier et Isabeau MARISSAL sa femme à son profit. Témoin Jean VAN WELTWYCK clerc besognant à la Gouvernance.

Raoust Carton 4 doc 81 n°2 du 11/06/1578 (Photo 00160)

Antoine DU CASTILLON laboureur à Fretin reconnaît devoir à André FREMAULT receveur du Sr d'Argenteau 175£ 9s à cause de la revente de grains ce jour soit 21 rasières 2 havots de blé à 6£ 6s la rasière et 20 rasières d'avoine à 40s la rasière à cause d'arriérages de cense pour août 1577 à payer à la St Jean décollace prochaine. Martin DE WALLERS de Ronchin se porte caution.

Raoust Carton 4 doc 81 n°3 du 30/05/1578 (Photo 00160)

Daniel VANDENBROELE procureur de Pierre LECOMTE suite à sentence rendue ce jour par le lieutenant de la Gouvernance de Lille au profit du procureur fiscal de ce siège. Il s'en porte appelant et le fait signifier.

Raoust Carton 4 doc 81 n°4 du 28/04/1578 (Photo 00161)

Jacques DESBOUVRIES censier de Lassus à Tourmignies dit que bien qu'Adrien VANDENHEEDE écuyer, dépositaire de ce siège aujourd'hui a fait et baillé billet disant que le comparant a nampti en ses mains 350£ pour purger un lieu manoir de 2c qu'il a acquis de Michel et Jean DUHEM père et fils, néanmoins a seulement nampti 160£. Antoine BECQUART et Jean DAPVRIL censier de Hergnies se portent caution. A payer sous sept semaines.

Raoust Carton 4 doc 81 n°5 du 05/07/1578 (Photo 00161)

Jérôme BOUCQUENOIS procureur de Demoiselle Philippotte DELANNOY veuve d'Antoine LECAT, par sentence rendue lundi dernier au préjudice d'icelle veuve au profit de Monsieur le prévôt de Lille, il s'en porte appelant et demande à ce que ce soit signifié.

Raoust Carton 4 doc 81 n°6 du 28/07/1578 (Photo 00161)

Philippe CARLE huissier de la Chambre des comptes à Lille vend aux enchères à Jean REUBUIS procureur, ses droits en une petite place vide où il y avait cinq demeures défaites pour faire certain bollewarcq (sic - bolwerk) hors la porte de la Barre [[Idem Carton 1 n°171](#)].

Raoust Carton 4 doc 81 n°7 du 05/08/1578 (Photo 00162)

Gilles VAN HULSE et François WAMBACQ notaires à Lille certifient à Monsieur le chancelier de Brabant d'être allés ce jour chez Hugues SEGON Sr de Guyonval paroisse Ste Catherine à Lille pour lui porter lettres closes indiquant : A notre cher et aimé Hugues SEGON Sr de Bionval. Il les a ouvertes en leur présence et lues. Disant que sous dix jours il répondra.

Raoust Carton 4 doc 81 n°8 du 24/12/1578 (Photo 00162)

Jean DUMOULIN fils de feu Pierre, époux de Jacquemine DELEZENNE nièce et héritière de feu Pierre DELEZENNE vend à Martin DE WARLERS (DE WALLERS à l'acte 2) laboureur à Ronchin une lettre de rente héritière du 6 avril 1559 de 50fl obligeant Pasquier TONNEAU au profit de Pierre DUQUESNE dont ledit DELEZENNE avait droit par partage fait avec ses cohéritiers devant Gilles CROMBET notaire le 5 décembre 1577. Témoin Michel WAMBACQ.

Raoust Carton 4 doc 81 n°9 du 24/12/1578 (Photo 00163)

Jean DUMOULIN fils de feu Pierre, époux de Jacquemine DELEZENNE nièce et héritière de feu Pierre DELEZENNE ayant droit par partage du 5 décembre 1577 devant Gilles CROMBET notaire, vend à Martin DE WARLERS (DE WALLERS à l'acte 2) laboureur à Ronchin une lettre de rente héritière du 15 avril 1551 de 100£ obligeant Jean LE BAILLY de Nomain.

Raoust Carton 4 doc 81 n°10 du 17/12/1578 (Photo 00163)

Philippe WARTEL époux de Barbe SIGIER suite à une sentence rendue par le lieutenant de la Gouvernance de Lille au profit de Melchior WAUCQUIER, il s'en porte appelant et demande à le signifier audit lieutenant et à François LE GUILLEBERT procureur dudit WAUCQUIER.

Raoust Carton 4 doc 81 n°11 du 12/12/1577 (Photo 00164)

Jean LEMESRE fils de Jean, hôte des Pastoureaux à Lille, reconnaît devoir à Antoine ROHART et Jean BARTIER tuteurs de Pierre CUVELLIER fils de feu Daniel, 650£ pour pareille somme que ledit Daniel a donné audit Pierre en faisant partage, somme restée es mains du comparant comme époux de Marie RIDDE auparavant veuve dudit feu Daniel. Ledit comparant et son dit père qui se porte caution promettent de la rendre pour la St Jean Baptiste prochaine. Il rabattra 31£ 5s que ledit Jean a payé pour apprendre audit Pierre son style (métier) et autres. Témoin Piat DE VIENNE hôte à la Folie. Puis ladite RIDDE s'engage dans ce paiement [[Idem dans Carton 1 n°165](#)].

Raoust Carton 4 doc 81 n°12 du 12/12/1577 (Photo 00164)

Jean BARTIER fils de feu Jacques de Beaucamps reconnaît devoir à Jean LEMESRE fils de Jean, hôte des Pastoureaux, 53£ à cause de dépenses de bouche en sa maison à payer pour la St Jean Baptiste prochaine.

Raoust Carton 4 doc 81 n°13 du 21/03/1579 (Photo 00164)

Hubert WILDE (ou WILLE - surchargé) tondeur de grande force à Lille époux de Péronne DECROIX fille et héritière avec autres de Catherine DE HENNIN ayant droit par partage, vend à Pierre DE HENNIN, Nicolas DUCOUROUBLE, Jean DESAINS (?) et Gaspard DELANNOY tuteurs de Guillaume, Jean et Isabeau CLARISSE enfants et héritiers de feu Georges CLARISSE et de Catherine DUCOUROUBLE, une lettre de rente héritière du 9 février 1535 de 100fl obligeant Jeanne LEFEBVRE femme de Bauduin DELERACHIE et Bernard LECOMTE son frère (sic) au profit de Jean DE HENNIN, depuis le 25 septembre 1578 reconnue exécutoire par Pasquier DELEMER et Marie CAMBIER sa femme de provin.

Raoust Carton 4 doc 81 n°14 du 30/03/1579 (Photo 00165)

Jacques BRUNEL hôte à Sequedin reconnaît devoir à Denis LEFEBVRE fils de feu Nicolas de Santes, 63£ 16s à cause de prêt. Jeanne DOUTRELONGNE mère du comparant résident à Sequedin se porte caution. A rendre d'ici un an.

Raoust Carton 4 doc 81 n°15 du 11/04/1579 (Photo 00165)

Demoiselle Catherine DE BILLON veuve de Jean LEDOUCH vend à maître François DESMONS prêtre, chanoine de l'église collégiale St Piat de Seclin, une lettre de rente héritière du dernier février 1576 de 200fl obligeant lesdits DESMONS VAN BROEL (sic), Adrien GRUART fils de Wallerand, Philippotte THUMEREL sa femme et Catherine LEMAN mère de ladite Philippotte. Témoin Jean CUVILLON fils de Guillaume, receveur à Lille.

Raoust Carton 4 doc 81 n°16 du (s.d.) .././1579 (Photo 00166)

Chrétien LESCOUFFLE marchand détailleur de draps à Lille ayant une lettre de rente héritière de 400fl obligeant Charles DE WASQUEHAL écuyer, Sr dudit lieu, depuis à charge d'Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre comme plus offrant pour le **fief du Noize** appartenant audit DE WASQUEHAL pour 1100£ 12s 3d et quart de demie partie par an au rachat de 185fl 42s 5d. Déclare avoir reçu dudit VANDENHEEDE ladite somme principale et les arriérages. Louis DE BERTAULT dit de Hollande marchand à Lille se porte caution avec ledit Chrétien au cas où on lui contesterait ce droit, même du droit de douaire de la femme dudit DE WASQUEHAL qu'elle pourrait avoir sur ledit fief.

Raoust Carton 4 doc 81 n°17 du 30/04/1579 (Photo 00166)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre baille à Jacques GRARD dit de Bruxelles fils de feu Jacques, 5c de labour auprès de la fosse de le Sauch à Lille acquis puis naguère par ledit premier comparant des Sr et dame DE CUVILLERS. Témoin Jean GRARD dit de Bruxelles.

Raoust Carton 4 doc 81 n°18 du 02/05/1579 (Photo 00167)

Pasquier BOUTILLIER suite à certaine sentence rendue jeudi dernier à son préjudice et au profit d'Antoine FERRET, il s'en porte appelant et demande à le lui signifier.

Raoust Carton 4 doc 81 n°19 du 13/05/1579 (Photo 00167)

Michel TASSART et Philippotte DESOBRIS sa femme, fille et héritière de feu Françoise DESPLANCQUES ayant droit par partage avec ses cohéritiers, vendent à Guillaume THERY marchand à Lille une lettre de bailli du 11 février 1573 obligeant feu Robert DESROUSSEAUX et sa femme au profit de ladite feu Françoise.

Raoust Carton 4 doc 81 n°20 du 30/06/1579 (Photo 00168)

Jeanne FAUCHILLE veuve de Jacques DEROUBAIX de Libercourt paroisse de Carvin, reconnaît devoir à Gilles GHESQUIERE, caucheteur à Lille, 25£ de rente pour la vente de drap et 11£ 6s par cédule du 24 mars 1576 que ledit DEROUBAIX doit à Jean DE HELLIN, boulanger à Lille dont ledit GHESQUIERE a droit par transport. La cédule est mise à néant ce jour au profit de la présente reconnaissance de dette. A payer la première à la St Rémy et la seconde à la Chandeleur.

Raoust Carton 4 doc 81 n°21 du 09/07/1579 (Photo 00168)

Frémine GHESQUIERE femme de Jean BALEVIN (plus loin : HALEVIN donc HALLUIN) de Wambrechies donne à Péronne GHESQUIERE femme de Michel DE FRETIN et Anne GHESQUIERE femme de Jean DESCAMPS ses sœurs qui ne pourront pas avoir part aux biens patrimoniaux que la comparante délaissera à son trépas, obstant qu'elle a quatre frères, à chacune 1200£. A charge par elles de donner audit HALEVIN 600£ faisant 300 chacune, à Marie GHESQUIERE fille de Jean, et Marie GHESQUIERE fille de Jacques, nièces et filleule de la comparante à chacune 100£ sans que leurs parents puissent y prétendre. Si lesdites Marie meurent avant elle la somme ira à part égale entre lesdits Péronne et Anne. Témoin Jean DORCHIES hôte et serviteur en la maison de La Cloche à Lille.

Raoust Carton 4 doc 81 n°22 du 14/07/1579 (Photo 00169)

[Acte en latin traduit par Damien] Honorable seigneur, maître Jean KUIBBE (ou KINWE), prêtre et chanoine de l'église collégiale Ste Walburge de la ville de Furnes, en tant que collateur ordinaire a nommé maître Jean MALFAICT (MALFAIT) fils de Jean à une chapellenie perpétuelle fondée à l'autel Ste Walburge placé en l'église, et que détenait de son vivant l'honorable personne le Sr Charles SUCCANT (ou SUECANT), dernier et pacifique possesseur de la même chapellenie, il l'en a pourvu avec tous ses droits et dépendances, et il lui a conféré la même chapellenie de façon plénière (autant qu'il le pouvait et le devait). Témoins les honorables et discrètes personnes Georges CADOCQ, chantre de la même église, et François LABBE, marchand de la ville de Lille.

Raoust Carton 4 doc 81 n°23 du 30/09/1579 (Photo 00169)

Charles et Jean LEURIDAN enfants de feu Pasquier et de feu Jeanne CAUCHETEUR d'Annappes testent mutuellement en faveur l'un de l'autre (donation d'entre vifs). Témoin Jean DESAINS parteur sermenté.

Raoust Carton 4 doc 81 n°24 du 14/10/1579 (Photo 00170)

Josse DESRUMAUX laboureur à Roncq reconnaît devoir à Maure (Mor) VIENNE marchand de toile, 33fl à cause de prêt à payer d'ici mars.

Raoust Carton 4 doc 81 n°25 du 20/11/1579 (Photo 00170)

Gaspard HENNEBO fils de feu Nicolas d'Erquinghem le Sec reconnaît devoir à Bauduin DE BEAUPRETZ fils de feu Jean dudit Erquinghem, 50£ à cause de prêt à rendre 6£ 5s d'an en an jusqu'au paiement.

Raoust Carton 4 doc 81 n°26 du 15/02/1580 (Photo 00170)

Maître Germain GILLES docteur es droits, avocat fiscal, maître Pierre DE NOONS licencier es lois, procureur fiscal, Josse et Jean DE PARMENTIER greffiers, Hubert MIROUL et maître Louis ABRASSART licenciés es lois déclarent que ce jour Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre leur a prêté un écot en la maison du Nouveau Monde à Lille pour 12£ 15s à condition que le premier d'entre eux qui aura profit de la mise à prix de ladite somme sur ventes judiciaires faites à la Gouvernance sera tenu de lui payer ladite somme. Témoins Daniel BARDOUL et Jean DELEZENNES hôte.

Raoust Carton 4 doc 81 n°27 du .././1580 (Photo 00171)

Romain AUDENT et Antoinette GARBETTE (GARLETTE) sa femme demeurant aux faubourgs du Molinel lez Lille reconnaissent devoir à Marie ROBETTE veuve d'Adrien FLOURENS, 72£ à cause de prêt à rendre 4£ par semaine. Témoin Michel BOUCHIN fils de feu Gilles, hôte de l'Empereur à Lille et Antoine LE MIEUVRE fils de feu Antoine, marchand graissier.

Raoust Carton 4 doc 81 n°28 du .././1580 (Photo 00171)

Michel MALLET fils de feu Jean, assisté de Marie BETREUMIEUX sa mère, Bernard MALLET son frère, Louis WAUCQUIER son cousin germain et d'André BETREUMIEUX son oncle d'une part, Noëlle BRAEME assistée de Jacques BRAEME son père, Nicolas BRAME (sic) son frère et Guillaume FLINOIS son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte la moitié de 6c de labeur à Phalempin en deux pièces venant de son père, le bail de la maison où demeure sa mère avec 6c 1/2 de labeur et jardin pour neuf ans moyennant 30£ par an à sa mère moins l'avesture de deux pommiers par an réservée par sa mère et 5c de labeur en bail et 2c à Phalempin que sa mère tient en cense de Pasquier DUGARDIN, 40£, une vache de poil roux estimée 30£, deux rasières de blé, deux tonneaux de bière et ses vêtements de noces. Elle apporte 1c de labeur à Phalempin, 1c 2/3, un estrin ou coffre, un lit avec sa suite et ses vêtements de noces [\[L'acte n'est pas terminé - Voir Carton 1 n°164\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°29 du 29/10/1580 (Photo 00173)

Noël KENEULTE fils de Jean de Saint André lez Lille pour faire solution de paiement audit Jean son père à cause de négociations, pleigerie et sommes payées à sa place, lui vend 75£, moitié de 150£ dont il a droit à l'encontre de Nicolas GHESQUIERE par cédule que doit Robert DESMARESCAUX et Christophe DESMARESCAUX son pleige dont le sort est indécis et en procès.

Raoust Carton 4 doc 81 n°30 du 21/01/1581 (Photo 00173)

Lambert CACHINE et Eustache BLAUWART marchands à Beaurain vendent à Jean LEGRAND, marchand à Lille, six mil de rachines sèches et six mil de poudre aussi sèches de garance de Beaurain à livrer à Lille en plusieurs fois [\[Idem Carton 1 n°170\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°31 du 07/10/1580 (Photo 00174)

Demoiselle Péronne LE CHERF veuve de Pierre BAVE l'aîné vivant bourgeois à Lille déclare que Pierre et Françoise BAVE ses enfants ont été avancés par leur mariage de 1000fl chacun, à raison de quoi et que maître Jérôme BAVE prêtre, curé de Sainte Catherine à Lille, son fils, n'a autre avancement qu'une rente viagère de 36£ par an, désirant égalité, veut que ledit Jérôme aura hors part 600fl une fois et lui donne une lettre de rente héritière de 400fl obligeant Noël WAIGNON, procureur postulant en court laye et Jean VAN ESSCHE fils de Gauthier et Jean DE BRABANT au profit d'Antoine et Antoinette MASUREL dont elle a droit comme veuve et ledit feu Pierre comme héritier mobilier de Demoiselle Marie BAVE à son trépas veuve de maître Louis BAILLET et auparavant veuve d'Antoine MASUREL, à présent due par Pierre LEPE comme ayant acheté la maison du Mouton d'Or sur le marché de Lille affectée par l'hypothèque, ladite rente constituée le 15 juillet 1559 devant échevins de Lille [\[Idem Carton 1 n°172\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°32 du 24/05/1581 (Photo 00174)

Demoiselle Marie CARDON femme de maître Mathias DE PARMENTIER licencier es lois, conseiller du roi et avec son accord, donne tous ses biens à ses frères et soeur si elle meurt sans enfants, à charge de 6fl à l'église St Etienne à condition que la part de Jacques CARDON son frère qui est de sobre et petit gouvernement et ayant dissipé grande partie de son bien ne pourra pas être vendue, chargée, aliénée ni disposée mais ira à ses enfants s'il en a sans qu'il puisse en hériter. Témoins Jean DE PARMENTIER, greffier de la Gouvernance de Lille et Daniel BARDOUL son clerc.

Raoust Carton 4 doc 81 n°33 du 24/06/1581 (Photo 00175)

Hermes (Hermès) LE VRIENT assisté de Philippe LE VRIENT son frère et de Gilles DYVER son maître d'une part, Madeleine DESPREAULX fille de feu Nicolas, assistée de Guilbert PREVOST et Antoinette DELANNOY sa femme, ses amis acquis d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots [\[Idem que l'acte 167 mais ce dernier est plus complet\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°34 du 19/08/1581 (Photo 00176)

Jacquemine THEVELIN veuve de Jean LUCAES de Lille donne à Guillaume RIDDE et Jacqueline LUCAES sa femme, sa fille pour ses bons services et certaine somme non fournie prévue lors du contrat de mariage, 400£ à prendre sur sa succession et 1/4 dont elle a droit sur une choque de maisons à Armentières délaissée par feu Robert THEVELIN et Agnès VANDERLENDE (VANDERLINDE) rue des Pourcheaux en procès pour les 3/4 intenté par Guy, Jean et Antoinette THEVELIN ses frères et soeur à l'encontre de Charles BROUXAULT. Témoins Guillaume DELEDORPE et Michel WAMBACQ [\[Idem Carton 1 n°205\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°35 du 28/08/1581 (Photo 00176)

Demoiselle Joye PIEDEAUWE veuve de maître Adrien CLEMENT baille à Charles MANISSENT bourgeois de Lille une portion de jardin au grand jardin derrière l'hôtel de Haillies lui appartenant sur 56 pieds de long et 10 pieds de large [\[Idem Carton 1 n°204\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°36 du 31/08/1581 (Photo 00177)

Philippe CARRE de Loos déclare que le 11 mars 1579 comparant à ce siège il a reconnu devoir à feu alors vivant maître Jean CARRE prêtre, curé de Loos, son fils à présent terminé 300£ à cause de prêt, laquelle par ledit trépas lui a été acquitté, voulant récompenser Christophline CARRE sa fille des bons services, lui donne 300£ à prendre à sa mort. Témoins Guillaume DESTIEU censier de la cense d'Avesnes et Jacques AGACHE clerc à la Gouvernance [\[Idem Carton 1 n°191\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°37 du 12/07/1580 (Photo 00178)

Maître Jean BRUNEL chirurgien à Lille et Louis LEBRUN sayeteur reconnaissent avoir reçu de Guillaume RIDDE, notaire, tuteur avec autres de Daniel, Robert, Jeanne et Marguerite CUVELIER enfants de feu Daniel qu'il eut de Marie RIDDE, ledit BRUNEL 60£ pour avoir soigné et guéri de la maladie de Naples Pierre CUVELIER aussi fils dudit Daniel et ledit LEBRUN 36£ pour avoir gouverné ledit feu Pierre, argent prêté et louage de la maison depuis ladite cure, moyennant quoi iceux comparants ont tenu et tiennent quittes Antoine ROHART et Jean BARTIER tuteurs dudit feu Pierre comme pleige. Témoins Jacques DELEVALLEE et Jean DE MONCHY hôte de la Tête d'Or [\[Idem Carton 1 n°82\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°38 du 12/07/1580 (Photo 00178)

Jean BARTIER pour faire solution de paiement à Marie RIDDE veuve de Daniel CUVELIER de 53£ comme pleige et répondant de Jean RIDDE, lui cède 7£ due par feu Pierre CUVELIER lorsque ledit feu Pierre fut guéri de la maladie de Naples, semblable somme que ledit feu Pierre était tenu de payer pour transport audit d'une lettre de rente héritière de 50£ et sommes payées à sa place des enfants à certains héritiers de feu Pierre CUVELIER, grand-père desdits enfants demeurant en Angleterre. Elle le tient quitte ledit BARTIER de 25£ pour semblable somme due par feu Jean LEMESTRE à cause de dépenses de bouche [\[Idem Carton 1 n°83\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°39 du 19/07/1580 (Photo 00179)

Mathis COUSTENOBLE (COSTENOBLE) fils de feu Jean, assisté de Jean THEVELIN et Guillaume RIDDE ses cousins d'une part, Françoise LE JOVENE (LEJEUNE) fille de feu Jacques, assistée de Péronne PASQUIER sa mère à présent femme de Josse CASTELAIN, Philippe LEFEBVRE son oncle, Jacques DESROUSSEAUX aussi son oncle et Jean PATIN son cousin d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100£ en argent et meubles. Elle apporte 18£ 15s de rente héritière par an au rachat de 300£ obligeant ledit CASTELAIN et sa femme pour la formoture et hoirie dues par le trépas de son père et 100£ en argent, meubles et marchandises de mercerie. Témoins Paul DE LIGNY et Claude COCHEAU hôte du Rouge Lion à Lille [\[Idem Carton 1 n°81\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°40 du 24/05/1581 (Photo 00179)

Pierre LOGIER époux de Madeleine HAVET fille et héritière de feu Pierre ayant droit de 162£ 13s demeuré en cours de 200£ en quoi Pierre DELEFLIE fils de feu Jérôme appert être obligé envers ledit Pierre HAVET par lettre de bailli devant les auditeurs à Lille le 31 juillet 1578, vend à Guillaume RIDDE en son nom et comme tuteur avec autres de Daniel, Robert, Jeanne et Marguerite CUVELIER enfants de feu Daniel qu'il eut de Marie RIDDE et héritiers de feu Pierre CUVELIER leur frère duquel procèdent les deniers ici employés pour l'achat, 6£ 5s par an au rachat de 100£ restant à la charge de Jean BUISINE de Radinghem comme ayant acheté de Pierre DELEFLIE 6c de fief, et audit RIDDE en son nom 78s 3d partie par an au rachat de 62£ 13s à la charge dudit DELEFLIE.

Raoust Carton 4 doc 81 n°41 du 16/09/1581 (Photo 00180)

Mahieu DUMOULIN et Antoine DE HAS curateurs de François DUMOULIN déclarent que le 6 août 1580 ils ont vendu une maison appartenant audit François devant le portail de l'église St Maurice à Jacques GILLEMAN moyennant 1017fl à payer en partie à l'achat et 500fl en rente héritière et le reste faisant 281fl sous deux ans mais ledit François n'ayant pas d'autre moyen pour fournir à ses enfants et nécessités urgentes que ladite vente pour 281fl, Hugues DUTRIEZ le jeune a promis de payer 125£ par acte devant Jean LEDRUT, notaire, le 12 août 1580, autres 125£ au mariage d'Isabeau DUMOULIN fille aînée dudit François ou de la deuxième fille en cas de trépas de la première et le reste faisant 312£ 10s ils le reçoivent ce jour, pour quoi ils cèdent audit DUTRIEZ ladite dette. Témoins Pierre DE HAS (DE HAES) l'ancien et Pierre DE HAS le jeune [\[Idem Carton 1 n°157\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°42 du 16/09/1581 (Photo 00181)

Antoine DE HAS marchand crassier à Lille vend à Hugues DUTRIEZ le jeune, son beau-fils, 125£ que François DUMOULIN, vieswarier à Lille lui doit par acte devant Jean LEDRUT, notaire, le 12 août 1580 transportés audit DE HAS due par Jacques GILLEMAN.

Raoust Carton 4 doc 81 n°43 du 16/10/1581 (Photo 00181)

Jeanne PHILIPPE veuve d'Alexandre BERNISSE de Lille pour faire solution de payement à Demoiselle Jeanne BAVE veuve de Jean DELEROYERE de Lille de 510£ à cause de prêt, lui cède 510£ sous les mains des héritiers de feu maître Philippe TOURNEMINE vivant dépositaire à Lille procédant de la vente par la comparant de la maison où pend l'enseigne de la Corne d'Or namptis par Antoine DE HOLLANDE (HOLLANDRE) comme tuteur de Martin DU RIVAGE [[Idem au Carton 1 n°186](#)].

Raoust Carton 4 doc 81 n°44 du 31/10/1581 (Photo 00182)

Jean AGACHE fils de feu Mor de Saint André lez Lille affirme qu'étant avec Antoine DE NOBLE son beau-frère au siège de la Gouvernance de Lille où que (sic) Pasquier DUMORTIER fils de feu Guillaume (Willem), laboureur à Bousbecque fit serment et promis de servir de vivandier des gens de guerre de sa majesté et les suivre partout, sans se souvenir de la date ni devant quel lieutenant la lettre fut passée. Passé es prisons du Lion à Lille [[Idem au Carton 1 n°187](#)].

Raoust Carton 4 doc 81 n°45 du 18/11/1581 (Photo 00182)

(Acte confus) Maître Grard DE HENNIN licencier es lois, bailli de Lille déclare que Jean CORNILLE le jeune, desservant naguère le fief de sa sergentise du Bailliage de Lille qu'Agnès ROBETTE veuve Mahieu DE HONGRIE était par la Loi de cette ville congée hors de ladite ville hautieuwe (?) d'icelle et depuis que ceux ainsi congés auroient par Monseigneur le Gouverneur de Lille été pareillement interdit en la châtellenie de Lille et enclavements. Au moyen de quoi ledit CORNILLE ne pouvait desservir ledit état de sergentise, requérant au notaire de le signifier à ladite veuve et au châtelain de Lille.

Raoust Carton 4 doc 81 n°46 du 05/12/1581 (Photo 00183)

Bernard PENNEL couturier à Esquermes ayant vendu ses héritages patrimoniaux qui auraient dû succéder à son fils sans que sa fille n'en ait aucun droit. Ordonne qu'à sa mort son fils et autres fils aient 9£ de gros faisant 108£ parisis à quoi portent les deniers de la vente hors part, tous ses autres enfants auront part égale en sa succession.

Raoust Carton 4 doc 81 n°47 du 13/12/1581 (Photo 00183)

Jérôme BOUCQUENOIS procureur de Philippe BENTIN laboureur déclare que Roger DE THIEFFRIES a fait exécuter par Gilles DESAINS, sergent, ledit Philippe pour avoir payement de 600£ à cause de rendage de cense. Ledit Philippe a namptis ladite somme et s'est opposé et comparu jeudi puis samedi sans ledit Philippe pour quoi ledit Roger a obtenu défaut, rendu exécutoire et condamné ledit Philippe aux dépenses. Ledit Jérôme audit nom a protesté et demande de le signifier à Jacques CARLE, procureur dudit Roger.

Raoust Carton 4 doc 81 n°48 du 03/05/1582 (Photo 00184)

Guillaume CUVILLON et maître Mathis DE PARMENTIER licencier es lois, curateurs de Liévin DESTAILLEURS baillent à Marguerite LHOIR veuve de Jacques CAIGNET un lieu manoir sur 10b 4c (à Santes ?) tenant au fief du Pilloy. Le 23 dudit moi ils consentent que si elle meurt son fils puisse reprendre le bail.

Raoust Carton 4 doc 81 n°49 du 26/06/1582 (Photo 00185)

Gilbert DUBOIS marchand à Lille suite à une sentence et instrument portant la somme de 216£ de reste contre lui rendue à la Gouvernance de Lille au profit de Jeanne MALBRANCQUE veuve de Jacques RICOURT, il se porte appelant et le fait signifier à ladite veuve.

Raoust Carton 4 doc 81 n°50 du 27/06/1582 (Photo 00186)

Pasquier LECOMTE fils de feu Jacques et de Catherine CAUCHETEUR de Lille ayant droit par lot jeté (tirage au sort) à l'encontre de Gaspard THIBREGHIEN et Jeanne LECOMTE sa femme, sa soeur, vend à Adrienne DELOS fille d'Hellin, une lettre de rente héritière du 2 mars 1576 de 300£ obligeant Jeanne LEFEBVRE veuve de Jacques LECOMTE au profit de Nicolas LECOMTE, Pierre SEGARD, Antoine DEBUISNE et Jean CAUCHETEUR tuteur dudit comparant et de ladite Jeanne LECOMTE demeurée le 30 novembre 1576 au rachat de 200£.

Raoust Carton 4 doc 81 n°51 du 20/12/1582 (Photo 00187)

Jean DE FRELIN bourgeois de Lille au nom et comme gouverneur de l'hôpital St Julien à Lille baille à Jacques DUPREZ laboureur à Lomme 1b de labeur à Lomme et 15c en deux pièces.

Raoust Carton 4 doc 81 n°52 du 20/12/1582 (Photo 00188)

Jean DE FRELIN bourgeois de Lille au nom et comme gouverneur de l'hôpital St Julien à Lille baille à Jean DEMAN laboureur à Ancoisne, 6c de labeur en 18c à Ancoisne à l'encontre de la charité des pauvres de l'église Ste Catherine à Lille.

Raoust Carton 4 doc 81 n°53 du 17/07/1584 (Photo 00188)

Dame Jeanne LE PREVOST dit de Basserode épouse et procuratrice spéciale de messire Jean DE HENNIN chevalier, Sr de Cuvillers met à néant le bail d'un lieu manoir de 4b 12c à Marcq pour le baille à Jacques LEPLAT fils de Pasquier.

Raoust Carton 4 doc 81 n°54 du 17/07/1584 (Photo 00190)

Philippe DE HENNIN écuyer, Sr de la Vallée reconnaît que le 31 octobre 1585 noble homme Louis DE HENNIN LIETART, baron de Fosseux etc. a vendu et s'est déshérité au profit de Demoiselle Jeanne DE HERLIN veuve de Philippe DE HENNIN, sa mère, de la **terre et cense du Gavre à Bas-Warneton** sur 27b moyennant 8900fl, sur quoi ledit Sr de Fosseux a laissé 3200fl qui est le denier principal de 200fl par an donnés en mariage à Demoiselle Françoise DE HENNIN fille de messire Jean DE HENNIN chevalier, Sr de Cuviller et soeur dudit Sr de Fosseux pour le principal rachat de ladite rente de 200fl par an et 474fl 12p 6d obole pour le cours et raz de temps depuis ledit mariage qui fut le 15 juin 1583 jusqu'à ce jour. Laquelle rente ledit Sr de Fosseux a pris à sa charge par accord fait entre le Sr de Cuvillers et lui pour le fait de la maison mortuaire de Dame Jeanne LE PREVOST dit de Basserode femme dudit Sr de Cuvillers et mère dudit Sr de Fosseux. Les deux sommes faisant 3674fl 12p 6d obole dont le Sr de la Vallée en passe quittance audit Sr de Fosseux Sr de Cuvillers et tous autres intéressés.

Raoust Carton 4 doc 81 n°55 du 13/12/1588 (Photo 00190)

Jean CAMBIER marchand à Lille d'une part, Guillaume DALKENS marchand à Liège à présent à Lille d'autre part. S'accordent concernant un trafic de marchandises entre les deux villes pendant trois ans, suppliant le Créateur de leur donner prospérité en les préservant de tous malaise, fortune et encombrement, apportant 375£ de gros reposant chez ledit Jean dont 175£ de gros sont au premier comparant et 175£ de gros, moitié à chacun etc. Témoin Jean NOULLET fils de feu Jean et Charles VANMOTTE fils de feu Gilles [\[Idem que l'acte 152\]](#)

Raoust Carton 4 doc 81 n°56 du 19/11/1588 (Photo 00192)

Demoiselle Péronne PARENT femme de Jean CAMBIER marchand à Lille donne à Demoiselle Catherine CAMBIER femme de Joachim GOYMANS de Valenciennes 5000fl à prendre à sa mort, et à la mort de ladite Catherine, à ses neveux et nièces enfants de Pierre, savoir Marie et Françoise CAMBIER et Anne PARENT fille de feu Péronne CAMBIER [\[Idem que l'acte 154\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°57 du 26/11/1588 (Photo 00193)

Demoiselle Péronne PARENT femme de Jean CAMBIER marchand à Lille teste. Inhumation en l'église St Etienne devant la chapelle Ste Barbe où sont enterrés ses père et mère, donne 100fl à ladite église, aux pauvres 200fl, aux orphelins de la Grange 36fl, aux Bonnes Filles de la Conception 18fl, à l'école communale 18fl, aux couvents des Frères Mineurs, Jacobins, Grises Sœurs et Noires Sœurs et Repenties à chacune 6fl, à la chapelle St Roch 6fl, à l'avancement de la messe du St Sacrement 3fl, à la chapelle de la Vierge Marie 3fl, à celle de St Sébastien 3fl, à Chrétienne NOULLET sa servante 300fl. A Catherine CAMBIER femme de Joachim GOYMANS, neveux et nièces de la comparante elle a disposé le 19 de ce mois. Le reste ira pour 1/5° à Jean PARENT son frère, 1/5° à Catherine PARENT veuve de Mahieu HOGHESLOT, 1/5° à Anne PARENT femme de Jacques DESRUELLES, 1/5° à Jeanne PARENT fille à marier, sa soeur et 1/5° à Isabeau et Catherine DELOBEL ses nièces, filles de feu Allard et de feu Michelle PARENT sa femme aussi sa soeur. Jean DESPREZ bourgeois à Valenciennes, Jean DESART le jeune, receveur du Quesnoy et François PRUMEAU ses bons amis seront ses exécuteurs testamentaires. Témoins Guillaume BECAMER fils de feu Roger natif de Bruges et Jean NOULLET fils de feu Jean natif de Menin [\[Idem au Carton 1 n°153\]](#).

Raoust Carton 4 doc 81 n°58 du 16/03/1591 (Photo 00194)

Simon DU JANRIEU fils de feu Jean, bourgeois à Lille teste. Mise en terre en l'église du lieu où il trépassera. Dons au pasteur, aux pauvres, Frères Mineurs de Lille, enfants de la Bogarde à Bruges, orphelins de la Grange, à Françoise PARMENTIER fille de François, Hélène DUCELLIER fille de maître Jacques un anneau d'or et un autre à Marguerite DELEDEULE fille de Georges, Jeanne BLANCQUART sa servante une rente obligeant Jean AHAIGE et Isabeau WYSEUX sa femme depuis le 30 août 1581, une couche et garde-robe. Comme ses héritiers du côté de son père sont un degré plus bas que du côté de sa mère et donc inhabiles à succéder, il leur donne : à Pierre DELERUE son cousin laboureur à Kain lez Tournai 100fl et ce qu'il peut lui devoir comme héritier de sa mère, à Jean DANTIGHEM son cousin à Valenciennes fils de feu Jeanne THIBAUT qui était sa cousine germaine 50fl, à Marie CARLIER fille de feu Pierre qu'il a eu de sa cousine Catherine DANTIGHEM, soeur dudit Jean 50fl, aux enfants de feu Cornille DE THILLI qui fut son cousin germain une lettre de 300fl obligeant la communauté de la ville de Bruges depuis le 17 août 1554 et une de 48fl à charge des mêmes du 25 juillet 1472 aux dits enfant par considération que pour être plus lointains que Josse DE CABOTERE et Anselme CARLIER, ils ne pourront avoir part en la succession. A Catherine DELERUE veuve de Jacques DELEMOTTRIE ce qu'elle lui doit et à sa mère, à Jean DE CAESTEKER pour ses bons service une bonne robe fourrée de martes. Le reste ira à Josse DE CABOTERE et Anselme CARLIER ses cousins germains qui sont les plus habiles à lui succéder à charge des dettes et 50fl à la bourse des pauvres. Met à néant la disposition passé devant Pierre DU FOREST, notaire, le 24 décembre 1572 et autres instruments. Ledit DE CABOTERE, maître Jacques DU CELLIER, ledit Jean DE CASTEKER et maître Hippolyte PETITPAS licencier es lois, avocat fiscal à la Gouvernance de Lille seront ses exécuteurs testamentaires.

Fonds Raoust carton 1 document 1

Registre des contrats passés pardevant François WAMBACQ commençant le 8e de novembre 1581 et finissant 158...

Raoust Carton 1 doc 1 n°1 du 18/11/1581 (Photo 00002)

Grard DE HENNIN licencier es lois, bailli de Lille déclare que Jean CORNILLE le jeune, desservant naguère le fief de la sergentise du bailliage de Lille que la veuve Mahieu DE HONGRIE maintient lui appartenir, serait le 7 septembre par la Loi de Lille congé hors ladite ville et banlieue et depuis que ceux ainsi congés auraient par Monseigneur le Gouverneur de Lille été pareillement interdits de la châtellenie de Lille et enclavements. Au moyen de quoi ledit CORNILLE ne peut desservir ledit état de sergentise. Requérant au notaire de le signifier à ladite veuve, lui sommant de s'arroger autre que ledit CORNILLE. Témoin François VOULLET, libraire à Lille. Signifié à Agnès ROBBETTE veuve dudit Mahieu.

Raoust Carton 1 doc 1 n°2 du 05/12/1581 (Photo 00003)

Bernard PENNEL couturier à Esquermes ayant vendu ses héritages patrimoniaux qui auraient dû succéder à son fils sans que sa fille n'y ait aucun droit, veut qu'à son trépas son fils et les autres enfants qu'il pourrait avoir prennent 9£ de gros faisant 108£ parisis à quoi a porté ladite vente hors part et le reste à chacun de ses enfants par égales portions.

Raoust Carton 1 doc 1 n°3 du .././1581 (Photo 00003)

Guillaume CUVILLON écuyer et maître Mathis DE PARMENTIER licencier es lois, curateurs de Liévin DESTAILLEURS baillent à Marguerite LHOIR veuve de Jacques CAIGNET un lieu manoir sur 10b 4c, 2b 1/2 au fief du Pilloy vers Santes suivant le bail précédent devant Pierre SCRIECK, notaire du 2 septembre 1571, et à Henri CAIGNET son fils à sa mort. [Acte sans date : 1581 ou 1582 ?].

Raoust Carton 1 doc 1 n°4 du 26/06/1582 (Photo 00003)

Gilbert DUBOIS marchand à Lille suite à la sentence prononcée concernant certain instrument portant 216£ 14s de reste contre lui rendue au siège de la Gouvernance de Lille au profit de Jeanne MALLEBRANCQUE veuve de Jacques RICOURT. Se sentant grevé s'en porte appelant et le fait signifier. Témoins Michel SCHAILLEBERT tonnelier et Pierre DUFOREST clerc.

Raoust Carton 1 doc 1 n°5 du 16/01/1583 (Photo 00004)

Guillaume CUVILLON écuyer et maître Mathis DE PARMENTIER licencier es lois, curateurs de Liévin DESTAILLEURS baillent à Jean BUISINE fils de feu Thomas, couturier à Santes, 12c de terre au Maugred paroisse et dîmage de

Santes.

Raoust Carton 1 doc 1 n°6 du 04/07/1583 (Photo 00005)

Jean BEUVET fils de feu Pierre d'Armentières reconnaît devoir à Michel BOUTRY marchand drapier es faubourgs de la porte de la Barre, 9£ 17s 6d de gros de Flandre faisant 118£ 10s à cause de la vente d'une balle de laine qui est laine de bale la mitan (blanc) et le reste laine commune pesant 237 livres qui font 39 clous ½ pour le prix de 30 patards le clou à payer dès le trépas de Chrétienne BRAEM veuve de Michel GHEMART. Promet d'obliger Marguerite ROULOF sa femme d'ici six mois.

Raoust Carton 1 doc 1 n°7 du 06/04/1584 (Photo 00005)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre etc. entremetteur des affaires des Sr et Dame DE CUVILLERS, avec l'accord de François VANDENBROUCQUE ayant acheté aux enchères les héritages mentionnés ci-après, baille à Jean CHUFFART laboureur à Seclin, 3b ½ de labeur à Seclin en trois pièces qui est un fief tenu du Sr DE DION de son fief de Burgault à commencer à l'expiration du bail qu'il en a déjà. Témoins Jean et Robert DUMONS, frères, laboureurs à Louvil.

Raoust Carton 1 doc 1 n°8 du 13/09/1583 (Photo 00006)

Daniel VANDENBROELE procureur postulant à Lille âgé de 44 ans et François DE BRUNE huissier d'armes ordinaire du grand Conseil de sa majesté à Namur âgé de 47 ans, affirment bien connaître maître Jacques DE FROIMONT conseiller audit Conseil, maître Michel LANTHOING de Mons en Hainaut et maître Pierre MAUPETIT procureur fiscal de la comté de Saint Pol ayant chacun épousé une fille de feu maître Jacques WASTEL (WATTEL) à son trépas aussi conseiller dudit Conseil pour avoir été plusieurs fois en leur compagnie et entremise de leurs affaires, tous résidant en ces pays réconciliés. Ledit DE BRUNE a bonne connaissance de (blanc) ROUSSEAU fils de feu maître Philippe ROUSSEAU en son temps clerc juré de la greffe dudit Conseil ayant aussi épousé une autre fille dudit conseiller WASTEL demeurant à présent à Namur au logis et avec ledit Sr DE FROIMONT.

Raoust Carton 1 doc 1 n°9 du 06/02/1584 (Photo 00006)

Guillaume DE COUROUBLE bourgeois de Lille vend aux enchères à Mathias LE THERY, marchand jullier à Lille une maison sur le Beau Regard à Lille sur le rang des Potiers où pend pour enseigne le Cheval d'Argent haboutant à la maison Toussaint DESMONS où pend l'Anneau d'Or, autre côté à Marc DAUSSY et derrière auxdits DESMONS et DAUSSY. Neuf surenchères par l'acheteur puis par Piat CAMBIER, marchand craissier.

Raoust Carton 1 doc 1 n°10 du 11/04/1584 (Photo 00007)

Pierre DE HELLIN laboureur à Ennetières, paroisse d'Avelin reconnaît devoir à Pierre WAMBACQ, sergent à la Gouvernance de Lille 8 rasières de blé et 2 d'avoine, blé et avoine de cense à payer à la fête de Lille. Robert DEROUBAIX son beau-frère d'Ennetières se porte caution. Moyennant quoi ledit WAMBACQ prend à sa charge 49£ de gros 4d que ledit DE HELLIN doit à Marguerite COUPPET fille mineure de feu Thierry COUPPET et de Denise DESBANCO à cause d'arriérage d'une lettre de rente héritière.

Raoust Carton 1 doc 1 n°11 du 24/03/1584 (Photo 00007)

Antoinette WATTRELOS veuve de Jean MORTREUL le jeune d'Annœullin (Enneulin) reconnaît devoir à François HOYGUESLOT Sr du fief de Carnin, 200£ restant de 335£ d'arriérages de rentes seigneuriales dudit fief gisant à Carnin pour 7c et 9c 35v pris en 16c à l'encontre de Noël MORTREUL et Antoinette MORTREUL fille et héritière de feu Jacques jusqu'en 1583, et pour le procès contre les tuteurs dudit François à la Gouvernance de Lille à payer en trois fois jusqu'au 23 mars 1585.

Raoust Carton 1 doc 1 n°12 du 27/04/1584 (Photo 00008)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre etc. pour lui et fort de Monsieur DE LASSUS, maître Wallerand DE COUROUBLE docteur en médecine, Hues (Hugues) DUTRIEZ baille à Antoine DESMONS laboureur à Templemars, 18 à 19c de labeur en deux pièces au hameau de Vendeville et 11c, 6c, 2c et 2c.

Raoust Carton 1 doc 1 n°13 du 11/05/1584 (Photo 00008)

Charles DUCROCQ fils de feu Chrétien, et Mahieu PARENT fils de Gilles de Meytre (Méteren) châtelain de Bailleul reconnaissent devoir à Jean LEURIDAN, laboureur à Lomme, 234£ à cause de vente de deux chevaux, l'un de poil brun bay et l'autre de poil clerbay et avec eux Mahieu CAUCHE, teinturier de cochenilles à Lille leur caution. A payer moitié à la fête de Lille et l'autre moitié le 4 novembre 1584.

Raoust Carton 1 doc 1 n°14 du 25/05/1584 (Photo 00009)

Philippe BLONDIN cordonnier à Lille pour faire solution de paiement en partie à Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille d'un lieu manoir à Wattignies sur 3b 11c qu'il a acquis dudit DU JAURIEUX dont il a été adhérité ce jour portant 1200fl dont 500fl comptés 300fl en lettres de rentes héritières et le surplus à s'obliger en cours de rente, il lui vend une lettre de bailli du 30 janvier 1582 de 300fl obligeant Gilles SIMON fils de feu Georges au profit du comparant. Témoins Jean DASSONNEVILLE et Jean DASSONNEVILLE laboureurs à Noyelles.

Raoust Carton 1 doc 1 n°15 du 01/06/1584 (Photo 00009)

François DUPREZ soldat de la compagnie du Sr DE BLANGERVAL reconnaît devoir à François POTTIER hôte aux faubourgs de la porte de la Barre, 18£ ½ de gros à cause de la vente d'un cheval de poil bay dont il reste 11£ de gros à payer qu'il recevra de Jacques DELERUYELLE laboureur à La Madeleine à cause de pareille somme qu'il lui doit à cause d'un autre cheval de poil gris à courtes oreilles à propos duquel ils sont en procès à la Gouvernance de Lille, ce que ledit DELERUYELLE, présent, promet de payer. Témoin Oste DE HALLUIN, piqueur de cheval et Julien WILLANT, soldat de la compagnie DE STAURICOURT.

Raoust Carton 1 doc 1 n°16 du 08/06/1584 (Photo 00010)

Willem (Guillaume) DEHOUCQ censier et laboureur et Roger VANOVERSCHELDE laboureur à Lauwe vendent à Wallerand DELEBARRE, marchand à Lille, trois milles de bourrées et deux loyures gange de Wervicq qui est entre 4 pieds ½ de long et entre 7 à 8 paumes de tour à livrer au rivage de Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°17 du 12/06/1584 (Photo 00010)

André FREMAUT procureur et receveur spécial de Messire François DOIGNIES chevalier, Sr d'Estrée disant que ledit Sr a naguère vendu et s'est déshérité vers (blanc) DUGARDIN de terres à Fives pour 1402£ 14s, vers Demoiselle Marie DELEFORTRIE 4763£ et vers Jean SALEMBIEN pour 8600£ dont ils sont tous tenus de namptir la moitié dudit prix. Depuis le jour de werp en mai dernier rien n'a été fait, contre quoi il proteste et demande de les avertir. Ce qui est fait au logis de maître François DELEFORTRIE, avocat.

Raoust Carton 1 doc 1 n°18 du 21/06/1584 (Photo 00011)

[En flamand - Traduction de Luc Pétilion] Rogeart (Roger) DE BORTHGRAVE fils de Josse natif de Bavinchove lez Harelbeke affirme qu'il a vendu à Antoine BECQUART, fils d'Antoine, demeurant à Lille, une cense de 9 à 10 bonniers, comprenant 4b de pré, y compris un fief, grand un bonnier, nommé la **seigneurie te Carkere**, tenue de la seigneurie de Ooigem (Kooigem) (cette seigneurie a 4 bonniers de terres renteuses) et 6b ½ de manoir, gisant près l'église de Bavinchove, aboutant nord la terre d'Antoine VANDER GRACHT, seigneur de Schar dauw, est le fief de Josse DE HANE, sud le fief d'Olivier MYNE, ouest le fief de Nicolas FOURMESTRAUX, lesdits prés aboutant à la Lys et nord le fief d'Olivier MEYNE, le tout tenu du seigneur de Schar dauw et de la seigneurie de Kooigem.

Raoust Carton 1 doc 1 n°19 du 27/06/1584 (Photo 00011)

Jean DURIEZ laboureur à Gamans fort de Mahieu DURIEZ soldat de la compagnie de Monsieur DE GOIGNIES tenant garnison à Quesnoy le Comte d'une part, Jean LEGLAY oncle maternel des enfants de Lion (Léon) PROUVE et de Jeanne LEGLAY, Clément DEMARCQ bel-oncle maternel desdits enfants et tous deux leurs tuteurs d'autre part. On veut charger ledit Mahieu de l'**homicide** dudit Lion de quoi il n'est rechargeable. Néanmoins, voulant gratifier lesdits enfants par forme d'aumône il leur donne au nom dudit Mahieu 200£ à payer sous deux mois. Moyennant quoi lesdits enfants ne le chargeront pas dudit homicide.

Raoust Carton 1 doc 1 n°20 du 05/07/1584 (Photo 00012)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille baille à Jean BLANCQUART le jeune, laboureur à Fléquières, 1b de labour qui est fief à Wattignies que naguère Antoine CORMORANT tenait en cense. Le bailleur lui a vendu l'aveusture de blé qui y est croissante moyennant 13 rasières de blé à livrer à la St André.

Raoust Carton 1 doc 1 n°21 du 25/06/1584 (Photo 00013)

Jean SALEMBIEN fils de feu Jean a naguère acheté à Jean LEBOUQCQ, maître Louis ABBRASSART, Claude CARLIER et André FREMAUT, procureurs spéciaux de Messire Jacques DOIGNIES chevalier, Sr d'Estrées, Berlettes etc. 6b étant fief au temps dudit achat et depuis réduits à terre renteuse pour 8639£ 7s dont appartient un quint aux frères et sœurs dudit Sr d'Estrées comme appert par contrat fait entre ledit Sr par les Srs DE COUPIGNY et DE GRUSONS dont ledit Sr d'Estrée à droit de vendre fors pour les 4 parts de 5. Voulant payer son marché seulement il a nampti 6911£

9s 8d à quoi portent les 4 parts de 5, étant prêt à namptir le surplus dès que lesdits frères et sœurs se seront déshérités ou renoncé au droit de quint. Pareil acte pour Philippe SALEMBIEN ayant acheté 45c (sic) moyennant 3064£ 12s ayant nampti 4 parts de 5. Signification aux vendeurs.

Raoust Carton 1 doc 1 n°22 du 22/08/1584 (Photo 00013)

Jacques et Jean BRIDOUL en leurs noms, Jean BONNECHANDELLE père et tuteur de Jean BONNECHANDELLE, lesdits BRIDOUL pour 2/3 et le dernier pour le reste, baillent à Regnaud DELOBEL cordonnier, une maison rue des Joywers tenant à maître Nicolas BRIDOUL, prêtre. Témoins Grard et Nicolas CARLIER père et fils, hôte du (sic - jeu de mots : du Toit on dort...) Toison d'Or à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°23 du 05/09/1584 (Photo 00014)

Nicolas PARENT receveur à Lille, procureur et receveur spécial de maîtres Gilles GUILLEBERT et Etienne DELECOUSTURE et de Philippe DE RENTY écuyer, Sr du Bois Mulet, époux de Demoiselle Françoise DELECOUSTURE, lesdits DELECOUSTURE héritiers avec autres de feu Demoiselle Antoinette MARCHAND, à son trépas veuve de Thomas MASUREL leur grand-mère, baillent à Pierre CAMBIER, marchand à Lille après renonciation par Josse FLEURQUIN fort de Jean GHERBRANT son beau-père, la maison du Grand Heaume d'Or sur la grande chaussée à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°24 du 05/07/1584 (Photo 00015)

Messire Maximilien LE CANDELE chevalier, Sr de Herbamez vend à Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille, une lettre de rente héritière du 31 mars 1581 de 100fl obligeant ledit DU JANRIEU, Jacques DELEMOTTRIE dit du Riez et Demoiselle Catherine DELERUE sa femme au profit du comparant. Témoins Antoine et Philippe SAUVAGE père et fils de Marquillies.

Raoust Carton 1 doc 1 n°25 du 27/09/1584 (Photo 00015)

Jean MARIE fils de feu Henri ayant droit par transport de Toussaint DELECOEUILLERIE devant échevins de Bruges le 2 août 1584 qui en avait droit auparavant d'André DELEPREE pardevant Allard THEVELIN, notaire, le 5 juillet 1574 et ledit DELEPREE de Germain TISTRAN devant Betreumieux FROIDURE, notaire, le 30 août 1566, vend à François LE BOURGEOIS fils de feu Gilles, procureur à Lille, une lettre de rente héritière de 9£ par an obligeant Pierre BURRETTE et sa femme au profit dudit Germain depuis le 9 octobre 1564 devant la justice de Santes. Témoins Jean DEZUTTRE et Josse VAN MEMBOURG tous deux de Bruges.

Raoust Carton 1 doc 1 n°26 du 03/05/1581 (Photo 00016)

Isabeau BECOT (? Première lettre surchargée) veuve de Jean HACHIN pour elle et forte d'Antoine, Lion (Léon) et Chrétienne et Collin (Nicolas) WION ses neveux et nièces, baille à Jean CASTENNE de Libercourt, un petit lieu manoir à Libercourt sur 1c.

Raoust Carton 1 doc 1 n°27 du 02/10/1584 (Photo 00016)

Jean DESTAILLEURS fils de feu Martin ayant été arrêté ce jour par Gilles DELESPIERRE, sergent de la Prévôté de Lille à la requête d'Allard FREMAUT pour avoir paiement de 500£ par acte devant Jean BOUREL, notaire. Ils s'accordent. Françoise DESTAILLEURS fille dudit Jean ici présente payera ladite somme dès qu'elle aura reçu pareille somme de la purge des héritages vendus par son père à Antoine HERMAN, à cause de son droit de partage fait par son dit père à condition que ledit FREMAUT ne s'oppose pas à ladite purge pour hypothèque. Témoins Christophe LERICHE marchand à Lille et Georges DESTAILLEURS (blanc) dudit Jean.

Raoust Carton 1 doc 1 n°28 du 04/10/1584 (Photo 00016)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre, procureur spécial de Louis DE HENNIN LIETART écuyer, baron de Fosseux, Sr de Fâches etc. fils et héritier de feu Dame Jeanne LE PREVOST dit de Basserode par acte devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille, vend aux enchères à Pierre WERBROUCQS (VERBROUCQ) marchand à Lille, un lieu manoir à Marcq en Baroeul sur 12c, 8c, 19c, 11c, 5c et 8c pour 1925fl.

Raoust Carton 1 doc 1 n°29 du 19/10/1584 (Photo 00018)

Jean SUWIN (SUING) olieur aux faubourgs de la porte des Malades promet de fournir à Pierre DE HAS marchand à Lille, 60£, la moitié à mi-mars et l'autre moitié à St Rémy 1586 à cause d'arriéage de l'occupation d'une maison aux dits faubourgs, ce jour vendue audit DE HAS par décret comme laissée par le trépas de Jean DESAINS. Le 19 octobre 1584 fut prêté par ledit SUWIN audit DE HAS 21£ à rabattre.

Raoust Carton 1 doc 1 n°30 du 19/10/1585 (Photo 00018)

Pierre DE HAS craissier à Lille baille à Jean SUWION (SUING) olieur es faubourgs de la porte des Malades, une maison aux dits faubourgs sur un quartron devant la chaussée de Lille à Seclin qu'il occupe déjà.

Raoust Carton 1 doc 1 n°31 du 17/11/1584 (Photo 00019)

Demoiselle Marie CORNET veuve de Pierre BACCLER à Lille donne à Joachim et maître Jacques CORNET ses frères, ensemble vers Pasquier DES OURSINSQ et François HANNICQ (HANNICQ ?) ses neveux en ligne collatérale à chacun pareille portion de ses biens à prendre à sa mort à charge des dettes et funérailles. S'ils meurent sans enfants leur part sera divisée entre les survivants. S'ils sont tous morts sans avoir eu des enfants sa succession ira à Pierre et maître Bauduin CORNET ou leurs hoirs. Témoins Jean DELOBEL de Quesnoy et Pierre BRONCQUART avaleur de vin à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°32 du 15/12/1584 (Photo 00019)

Wallerand DUBOIS écuyer, Sr de Bauffremez, fils et héritier de feu noble homme Antoine DUBOIS ayant droit par partage avec ses cohéritiers, vend à Annette DELOZ (DELOS) fille de feu Hellin, une lettre de rente héritière du 17 avril 1526 avant Pâques de 200fl obligeant Jeanne DU CHASTEL veuve de Jean DE HERIGNIES vivant écuyer, Sr de Beaumont et Antoine DE HERIGNIES écuyer, Sr dudit Beaumont son fils au profit de Demoiselle Jacqueline DESCOTE veuve de Jean DABELAING au nom des deniers appartenant à Jacqueline et Antoinette DABELAING ses filles, depuis prononcée exécutoire à l'encontre de Zègre et Jean DUBOIS dit de Hoves père et fils. Témoins Adrien PASQUE et Pierre LAMBERT, serviteurs domestiques dudit Sr.

Raoust Carton 1 doc 1 n°33 du 15/12/1584 (Photo 00020)

Wallerand DUBOIS écuyer, Sr de Bauffremez, fils et héritier de feu noble homme Antoine DUBOIS ayant droit par partage avec ses cohéritiers, vend à Annette DELOZ (DELOS) fille de feu Hellin, une lettre de rente héritière du 16 février 1576 obligeant Jacques DU CASTEL fils de feu Wallerand, et Jeanne DURIEZ sa femme vers ledit feu DUBOIS pour 150fl.

Raoust Carton 1 doc 1 n°34 du .././1584 (Photo 00020)

Jacques DELECAMBRE fils de feu Allard fils et héritier de (blanc) vend à Guillaume RIDDE, une lettre de rente héritière du 24 juillet 1522 devant la justice de Tourcoing de 100£ obligeant Jean CORNILLE et Isabeau MOTTE sa femme vers (blanc). [Sans date : doit en profiter depuis le 15 décembre dernier 1584 ou 1585 ?]

Raoust Carton 1 doc 1 n°35 du .././1584 (Photo 00022)

Jacques LE GAIN laboureur à Linselles, oncle et héritier de Pierre SERRUS fils de feu Michel et de Marguerite LE GAIN, vend moyennant 12£ de gros. [Début d'acte rayé, pas de suite. A priori 1584 ou 1585]

Raoust Carton 1 doc 1 n°36 du 09/02/1585 (Photo 00022)

Jacques MOREL l'aîné et Jean MOREL et Louis DELANNOY pour eux et forts de Demoiselle Isabeau LE MIEUVRE veuve de François COLLART baillent à maître Arnould MIROUL et Jean LBOUCQ procureur, curateurs de Jean LBOUCQ, marchand, une maison en la basse rue à Lille tenant à la maison où pend pour enseigne le Blanc Coulon.

Raoust Carton 1 doc 1 n°37 du .././1585 (Photo 00022)

Josse SERONEN (sic - SEROEN) et Josse VANDAMME tuteurs des enfants de Jacques DE MILLEVILLE d'une part, François CONSTANT, charpentier à Lille d'autre part. S'accordent concernant une maison à ériger d'ici mai sur un lieu appartenant aux premiers à Comines par delà le fort, du côté d'Ypres, nommé la **cense Ter Leynde**. La maison de 22 pieds ½ dehors et 18 pieds de large, la chambre de 16 pieds ½ dehors et 18 de large, l'étable de cheval 16 pieds de long et 18 de large et le (blanc) 11 pieds de poteau depuis le dessous le seuil jusqu'au dessus de la penne 8 pieds jusqu'au dessus du sommier et 3 pieds (blanc), la pourpulture des chambres aura 18 pieds d'un sens et 7 de l'autre et une paroi par le mitan, le tout hors en dehors et 6 pieds de poteau, la pourpulture de la dépense (sic - dépendance) aura 32 à 33 pieds de long et 6 pieds d'un sens et 18 pieds de l'autre et le tout de 11 pieds le poteau raccordant au grand ouvrage et le tout dehors et en dehors. Et le tout gîte des gîtes de 4 pouces carrés environ tant la maison, chambre, étables de cheval et cuisine et le tout de 13 à 14 gîtées de 3 à 4 et de 13 à 14 pouces de poing moyen à autre, et le tout planche d'achelin tant de peuplier que obeau et le tout feuilly l'un sur l'autre. S'ensuit la planchison du bois : premier les seuils de 6 et 4 le tout de chêne tant les feuilles du long, les feuilles traversares etc. un banc, une montée vers le grenier, portes, fenêtres, la planchison du comble, une pourpulture sus deux poteaux

comme il sera trouvé bon pour couvrir le cul du four etc. moyennant 1600£ en trois fois à Pâques, St Rémy et St Rémy suivante. Ledit CONSTANT apportera le bois au fort et les tuteurs apporteront le bois dans la cense, plaqueront et souleront, couvriront, latteront et paveront, livreront ferrailles et clous, ledit CONSTANT ne livrant que bois et faisant œuvre. CONSTANT promet d'édifier pour avril 1585.

Raoust Carton 1 doc 1 n°38 du 13/01/1585 (Photo 00024)

Demoiselle Jossine DE COURTEWILLE (DE CORTEWILDE ?) veuve de maître Antoine DE MUELENAIRE (DE MEULENAER) vivant conseiller au Grand Conseil de Malines, baille à Jean MAS (MAES) fils de Jean de Wasquehal, et Nicolas MAES fils dudit Jean, une cense à Zwevegem nommée la **cense Ten Honte** sur 20b environ y compris 10c de pré au Gavre acquis par Jacques DE MUELENAIRE de Dierick NYS. Témoins Jean COTTIGNIES fils de Jean et Jean COTTIGNIES fils de maître Pasquier.

Raoust Carton 1 doc 1 n°39 du 13/01/1585 (Photo 00025)

Allard DEFFERRETS laboureur à Willems reconnaît devoir à maître Pierre MARISSEL prêtre, doyen de Comines, 400£ à cause de prêt ce jour. Maître Jean TAVERNE, procureur à Lille se porte caution. A rembourser le 9 juillet prochain. Témoins Pasquier WILBRECHT (WULLEBRECHT) et Gilles DUPONT de Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°40 du 16/01/1585 (Photo 00025)

Robert DE SYON (DE SION) bourgeois de Lille baille à Gilles DUPONT et Pasquier WULBRECHT bourgeois de Comines, 26c compris 1c de pré sur la Lys de Comines en plusieurs pièces dont 16c tenant à Martin VAN PONCHEL et à l'héritage qui fut Salomon VAN THUNE, 2c pris en 4 à l'encontre de ladite Martine (sic), 7c pris en 14 à l'encontre de la même et 1c e pré en 6c à l'encontre de la même. Georges CLOET a l'autre moitié suivant la convention faite par Pierre et François WAMBACQ. Acte passé devant maître Pierre MARISSEL prêtre, doyen et chanoine de l'église collégiale St Pierre de Comines en présence de Jeanne MARISSEL et Jacqueline GRARD.

Raoust Carton 1 doc 1 n°41 du 15/01/1585 (Photo 00026)

Robert DE SYON (DE SION) bourgeois de Lille baille à Jossine VAN PIENNE veuve de Charles DESCAUDAIN et Jean VAN PIENNE fils de Pasquier, une maison à Comines en la rue nommée Weststraete faisant le coin de la rue St Gilles, ayant ladite maison pour enseigne Saint Gilles sur 1c compris le jardin. Témoin maître Pierre MARISSEL prêtre, doyen de Comines et Jean MARISSEL et Henri DANIEL hôte.

Raoust Carton 1 doc 1 n°42 du 14/02/1585 (Photo 00027)

Antoine LE MIEUVRE bourgeois et marchand de draps de soie à Lille, procureur de Demoiselle Marie PETIT veuve d'Antoine DUMONT écuyer par acte passé à Tournai le 9 février 1585, vend à noble homme Louis DE MAILLY Sg de Quesnoy sur Deûle, par les mains de Jean MIROUL son receveur, une lettre de rente héritière du 23 septembre 1549 de 1600fl ayant cour depuis le trépas de Dame Isabeau DE HAILLIES vivant femme de (blanc) [Tout juste veuve de François D'OIGNIES, déjà épouse de Jean ROISIN ?, Dame dudit Quesnoy] au profit dudit (sic) François VAN GHALE Sr de Bosrout (Boesroet) [son beau-fils] dont ladite PETIT a droit par transport dudit Sr de Bosrout pour que ledit Sr de Quesnoy puisse en profiter depuis la mort de ladite Isabeau advenue le 13 mai 1582.

Raoust Carton 1 doc 1 n°43 du 15/02/1585 (Photo 00027)

Antoine MOREL fils de feu Noël de La Madeleine reconnaît devoir à François RUYANT demeurant es faubourgs de la Barre, 200£ à rendre d'ici un an avec mise à néant de l'obligation du 16 février 1584 devant le présent notaire.

Raoust Carton 1 doc 1 n°44 du 15/02/1585 (Photo 00028)

Pierre et Hubert LECLERCQ père et fils reconnaissent devoir à Grard EVRARD de Lille, 344£ à cause de prêt à rendre d'ici Pâques 1585.

Raoust Carton 1 doc 1 n°45 du 16/02/1585 (Photo 00028)

Jean DESOBRYNS fils de feu Louis, et Saintine DESCAMPS sa femme de Marcq en Baroeul vendent à Louis CAMBIER et Marie CRESPEL sa femme, une lettre de rente héritière du 15 février 1584 de 100fl obligeant Antoine DELEVOYE et Catherine PICAVET sa femme au profit dudit DESOBRYNS.

Raoust Carton 1 doc 1 n°46 du 27/02/1585 (Photo 00028)

Jean MUTTEAU laboureur à Barghes paroisse de Wattignies vend à Josse VIENNE laboureur à Quesnoy, une vache de poil noir, blanc museau pour 18 écus faisant 72£ à payer au mi-mai prochain à condition que ladite vache soit bonne, sans quoi il pourra y renoncer. Prêtés par ledit VIENNE audit MUTTEAU 7£ 10s à prendre en compte lors de la finalisation du marché.

Raoust Carton 1 doc 1 n°47 du 28/02/1585 (Photo 00029)

Pierre MARIAGE et Gilles DELESPIERRE tuteurs de Catherine DELESPIERRE et avec eux Guillaume MASQUELIER époux de Jeanne BAVE, mère de ladite Catherine, baillent à Antoine MARCQUANT fils de feu Jean, laboureur à Bauvin, 2b 9c 3q en dix pièces à Bauvin, Carvin et Provin mentionnés en certain rouleau du 25 septembre 1576 déclarant les biens des hoirs de feu Pierre DELESPIERRE et de Demoiselle Jeanne MARIAGE dont un bien tenant au pré de Jean DUSAULTOIR fils de Liévin à cause de sa femme à Bauvin, un autre tenant au vieux moulin à vent de Provin. A prendre à l'expiration du bail qu'en a Michel HERMEZ. Témoin Nicolas DELESPIERRE fils de Melchior, hôte où pend l'enseigne du Bœuf à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°48 du 05/03/1585 (Photo 00030)

Jacques DESAINS receveur de maître Liévin TACCOEN baille à Guillaume ROGIER d'Halluin comme plus offrant 3b ½ de pré ou pâture es prés de Menin où que soloyent être les bolwarts qu'occupait Thomas PATTIN, boucher. Témoins Josse VANHEULE, boucher et Jean REYNART fils d'Outre, hôte du Faucon à Menin.

Raoust Carton 1 doc 1 n°49 du 06/03/1585 (Photo 00030)

Nicolas LOZEN couturier à Lille baille à Adrien LECLERCQ fils de feu Antoine de Wattignies, 2b 9c en six pièces à Wattignies qu'il occupe depuis plusieurs années. Témoin Grard PHILIPPE hôte de la Couronne à Lille et Guillaume LOZEN de Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°50 du 21/03/1585 (Photo 00031)

Sire Antoine POLLET prêtre, curé de Noyelles, Sr Claude MIRABEL grand bailli d'Haubourdin et fermier et amodiateur dudit Noyelles, Martin LEROUGE lieutenant de Messieurs les chanoines Notre-Dame en Tournai, Jacques DESTIEU, Jean DASSONNEVELLIE le jeune, marglisseur de l'église de Noyelles et Jean DE HELLIN pour eux et les autres manants de Noyelles déclarent que ce jour Jean DELAVAL, laboureur à Beaucamps a mis entre leurs mains par forme de prêt 200£ procédant d'une fondation faite par feu maître Jacques CORMORANT vivant chanoine de l'église collégiale St Piat de Seclin au profit des églises de Wattignies et Noyelles, chacune par égale portion à la charge d'un obit annuel dans chacune des églises en quoi ledit DELAVAL et Thomas RICOURT se sont obligés. Les comparants ont promis de rendre à l'église de Wattignies 106£ 5s le 31 août et les 100£ restant (sic) au profit de l'église de Noyelles en constituant une rente. Témoins Antoine DE FLANDRES fils de feu Jean de Lille et Antoine DELAHAYE fils de feu Michel.

Raoust Carton 1 doc 1 n°51 du 11/04/1585 (Photo 00032)

Adrien VANDEHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre ayant droit par transport moyennant que Jean LEMESRE s'est obligé à son profit devant les auditeurs à Lille dans une rente de 1200£ le 31 décembre 1584, il lui vend une lettre de rente héritière devant la justice de Bellincamp appartenant au comte DE CHAULNES le 7 avril 1562 obligeant Jean DUGARDIN vers Louis HERRENG pour 1200£ depuis reconnue exécutoire par Jacques DUGARDIN demeurant à Hablisi en la paroisse de Thumeries.

Raoust Carton 1 doc 1 n°52 du 15/04/1585 (Photo 00032)

Demoiselle Jeanne VAN STECHELE veuve de Claude LEROUX écuyer et avant de Wulfaert TACCOEN écuyer, fille et héritière de feu Pieter VAN STECHELE vivant bourgeois d'Ypres, et Demoiselle Jacqueline TACCOEN fille dudit Wulfaert et veuve de Georges LEROUX vivant écuyer, grand bailli d'Halluin, ayant lesdites Demoiselles droit, même ladite Jeanne comme mère mobilière (sic) de Marie TACCOEN d'une lettre de rente héritière devant les échevins de Messire Louis VAN PRAET de ses seigneuries en Vlamertinge et Elverdinge en fiefs, le dernier de février 1516, pour 17£ de gros obligeant Daniel WALLART et Belue sa femme au profit dudit Pieter VAN STECHELE depuis appartenue à Demoiselle Marie TACHON qui, par son testament, l'a donnée aux couvent des Sœurs Grises à Comines. Les comparant ayant reçu es mains de Gilbert DERROY (LEROY), procureur spécial dudit couvent par Ghislain DECORTE ou Gilles VANDEVILLE son beau-frère 17£ de gros dont ledit Gilbert a promis de décharger les comparantes vers ledit couvent, elles lui vendent ladite rente.

Raoust Carton 1 doc 1 n°53 du 16/04/1585 (Photo 00033)

Demoiselle Marie DU BOSQUIEL dernièrement veuve de maître Charles DE HERLYN de Lille baille à Jean FERIN (FEERIN) fils de Josse, laboureur à Geluwe, et Jossine LECLERCQ sa femme, une cense sur 23b environ nommée vulgairement en thiois **Tgoet van Augheen** à Geluwe. Témoin Gérard DE SCHEPERE bailli de Geluwe.

Raoust Carton 1 doc 1 n°54 du 26/04/1585 (Photo 00034)

Wallerand DE FAUCOMPRET acquisateur de la lettre ci-après mentionnée, vend à Wallerand DELECOURT, débiteur de vins à Lille, une lettre de bailli du 28 avril 1584 de 150fl obligeant Michel DILLIES fils de feu Jacques vers le comparant.

Raoust Carton 1 doc 1 n°55 du 04/05/1585 (Photo 00034)

Louis PLANTEFEVE fils de feu Pasquier, laboureur à Quesnoy sur Deûle reconnaît devoir à Jean HAZEBROUCQ fils de feu Jean de Frelinghien, 200£ à cause de prêt à rendre d'ici un an. Témoins Noël DE LE MARLIERE fils de Hues (Hugues) et Nicolas DE BOULOGNE.

Raoust Carton 1 doc 1 n°56 du 07/05/1585 (Photo 00034)

Maître Pierre MARISSSEL prêtre, doyen et chanoine de l'église collégiale Monsieur St Pierre à Comines en ladite qualité avec son chapitre, baille à Jacques VANDENABEELE prêtre, pasteur de Comines, toutes les dîmes au quartier de Comines appartenant audits doyen et chapitre en deçà la rivière comme il en a jouit les années précédentes jusqu'à l'août 1585 moyennant 81£ de gros de 6fl chacune livre à payer en trois fois : St Rémy, Chandeleur 1586 et Pâques. Témoins Martin LOGGHE fils de Martin natif de Thourout et Pieter GHERARTS serviteur au logis des Trois Rois à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°57 du 10/05/1585 (Photo 00035)

Jean LEBOUCQ et Claude CARLIER procureurs spéciaux de Messire Jacques DOIGNIES (DONGNIES) chevalier, Sr d'Estrée d'une part, Jean SALEMBIEN laboureur hors la porte St Sauveur de Lille d'autre part. S'accordent à propos de l'achat par le second des froyssys des arbres qu'il tient dudit Sr et années dont ledit SALEMBIEN n'a pu jouir des terres à lui baillées. 500£ seront déduits du rendage, terres naguère vendues audit SALEMBIEN et à autres.

Raoust Carton 1 doc 1 n°58 du 29/04/1585 (Photo 00035)

[En flamand - Traduit par Luc Pétilion] François VANDERHAGHE, fils de Pierre, charron à Vlamertinge lez d'Ypres fort de Louise VANDERHAGHE veuve d'André RETOEN sa soeur, Daniel RETON (sic) et Chrétienne VANDERHAGHE sa femme de (blanc) lez Ypres, vendent à Maximilien SEGON, un manoir de 24 mesures à Beselare sous la seigneurie de Beselare.

Raoust Carton 1 doc 1 n°59 du 23/01/1585 (Photo 00036)

Noble homme Louis DE HENNIN LIETART Sr et baron de Fosseux, Sr de Fâches etc. reconnaît que Pierre WACRENIER laboureur à Wattignies lui a remis 1b de labeur à Fâches avesti de blé qu'il a occupé. Il acquitte ledit WACRENIER de tous arriérages.

Raoust Carton 1 doc 1 n°60 du 25/06/1585 (Photo 00037)

Jacques LECLERCQ et Piat WILLEMOT de Fâches et es faubourgs de la porte des Malades reconnaissent devoir à Adrien VANDENHEED écuyer, Sr de l'Espierre, entremetteur des affaires de Monseigneur le baron des Fosseux, Fâches etc. (Louis DE HENNIN LIETART) 12£ de gros à cause de la vente de l'avesture d'un bonnier à Fâches naguère occupé par Pierre WACRENIER pour la dépouille d'août prochain à payer en deux fois.

Raoust Carton 1 doc 1 n°61 du 13/07/1585 (Photo 00037)

Pierre HOUZEAU fils de feu Pierre, coureur de cuir rue de Lobel à Lille reconnaît devoir à Artus MARCHAND de Lille 200£ à cause de prêt, pour quoi il lui laisse des meubles et bagues : un lit avec sa suite, 3 paires de linuels, 1 coffre de bois dur, 1 dresser de bois dur, demie douzaine d'escabeaux, 3 chaises, 1 tonneau au noir, tables, couteaux, maillot, chaudron, candilla et tout ce qui sert au métier de coureur en sa maison, 1 manteau de drap noir pour homme, 1 mandille de drap noir, 1 paire de chausses noires d'homme, ½ douzaine de chemises d'homme autant de femme, 1 baye de rouge drap, un garde col de saye drapée, 1 hallebarde, 1 épée flasque et flasquilles et tous les meubles de ladite maison. Ledit Artus mû de pitié et compassion les lui a laissés pour nourrir ses femme et enfants de son dit métier aussi longtemps que bon lui semblera. Témoins Oste LEPERS fils de Jean et Louis PLOUCQUET fils de Simon de Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°62 du 07/08/1585 (Photo 00037)

Maître Maximilien GILLEMANT comme mari de Demoiselle Isabeau (blanc), fort de Gilles LEBOUQC fils de Jean, baille à Alexandre DANCOISNES, cleric paroissial et greffier de la Srie de Meurchin, 7 quartrons de labeur à Mouchin.

Raoust Carton 1 doc 1 n°63 du 22/02/1585 (Photo 00038)

Pierre BONENFANT, Etienne DELERUE et Valentin CLAUSSE tuteurs de Jacques, Pierre, Antoine, Jeanne et Adrienne, Catherine et Anne DE BAISEUR enfants mineurs de feu Jean qu'il eut de Jacquemine MULLIER et Bauduine DELECOEULLERIE, vendent aux enchères à Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre, un lieu manoir sur 5 quartiers 2v de jardinage à Lys lez Lannoy tenus du fief du Pré et 1c 1/3 de labeur à Lys. Surenchère par Pierre DUHAMEL puis par Mathieu GONSSE (GONSE) censier de l'Espierre.

Raoust Carton 1 doc 1 n°64 du 16/08/1585 (Photo 00039)

Maître Pierre LECOCQ docteur es droits, conseiller ordinaire au Conseil de Flandre, père et tuteur des enfants qu'il eut de Demoiselle Catherine DE WYTZ tant par bénéfice d'inventaire que par sentence rendue au profit de Ghelaen (Guillaume) WYTZ à Bailleul du tiers de la **terre de Winhem** et le tiers en (blanc) d'un fief de 12b à Wulvergem et Wijtschate et de Wynnemeleval, ensemble un tiers de (blanc) à cause de Demoiselle Catherine WYTZ soeur de ladite Demoiselle Guillaume naguère achetés sicomme par Martin MUETTE ladite terre de Winnehem et par Robert LE GHIEZ, Guillaume DE BOUTILLIER, Jean VANDERLINDE et Pierre GRIFFON lesdits 12b et fief de **Wynnemeleval**. Par laquelle sentence est adjugé à ledit Guillaume le tiers et quint desdits fiefs et à Catherine WYTZ aimablement accordé ledit tiers de quint de la part de leur mère. Afin que lesdits acheteurs n'y prétendent cause d'ignorance et que pareillement ils ne vident leurs mains des deniers de leur marché en tant qu'il touche lesdits tiers et quint et ce qui est dû aux dits enfants, ledit comparant a requis de le leur signifier.

Raoust Carton 1 doc 1 n°65 du 06/09/1585 (Photo 00040)

Noble homme Louis DE HENNIN LIETART baron de Fossex, Sr de Fâches etc. baille à Etienne PETIT de Fâches, 2b de fief à Fâches en deux pièces.

Raoust Carton 1 doc 1 n°66 du 10/09/1585 (Photo 00040)

Simon DU JANRIEU bourgeois et marchand à Lille baille à Jacques DESPREZ bourgeois et marchand à Lille un pré nommé le Bonnier es faubourgs de la porte de la Barre sur 15 à 16c de terre.

Raoust Carton 1 doc 1 n°67 du 10/09/1585 (Photo 00041)

Jacques DESPREZ bourgeois et marchand à Lille avec l'accord de Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille, donne en avant-bail à Pierre LESECQ, laboureur es faubourgs de la Porte de la Barre, deux prés es dits faubourgs, l'un appelé la Pâture et l'autre le Bas Pretin que ledit JANRIEU lui a baillé le 25 avril 1579 devant Pierre DUFOREST, notaire.

Raoust Carton 1 doc 1 n°68 du 27/09/1585 (Photo 00042)

Robert LE GHIEZ bourgeois à Lille et Claire WERBROUCQ sa femme, reconnaissent devoir à Jean LE BLANCQ et Antoine COCQUEL tuteurs paternels et Jean DELEROYERE tuteur maternel d'Arnould COCQUEL fils de feu Arnould, âgé de 21 ans, 800fl à cause de prêt à rendre sous quatre mois. Témoin Adrien CHUFFART fils de feu Pierre, parmentier.

Raoust Carton 1 doc 1 n°69 du 27/03/1585 (Photo 00042)

Jacques DE HENNIN écuyer, Sr de Ghylenghien, grand bailli de Comines, procureur spécial de haut et puissant prince Messire Charles DE CROY prince de Chimay etc. par acte devant les échevins de Comines du 25 août 1584 pour vendre aux enchères le fief et **Srie d'Estaimbourg** à Reckem, Wervicq, Menin et Halluin pour laquelle vente ne s'est présenté que maître Claude MIROUL conseiller pensionnaire à Lille, lui a vendu le beau fief de Stemborch tenu de Château de Courtrai avec lieu manoir à présent ruiné sur 12b 5c dont sont tenus huit fiefs, savoir un droit de justice vicomtière sur un lieu manoir de 3b à Reckem, celui de **Deurwarders** sur 6b 4c à Reckem dont sont tenus trois fief au lieu Ter Heerstraete sur 8b et le lieu de Steelandre sur 6b 10c 16v à Reckem, troisième fief de 3b 5c 8v à Reckem, un fief à Halluin sur un lieu manoir sur 18b dit **cense des Merissons** (Meurissons) dont la moitié est fief tenu de Steymbourg (**Steenbourg**), un fief à Reckem sur 7b avec lieu manoir, un fief à Reckem avec lieu manoir sur 6b, un fief de 7c à Reckem et un fief à Reckem hors du fief de Paneem sur 3b 5c 8v. Acte devant Daniel VANDENBROEL et François WAMBACQ notaires.

Raoust Carton 1 doc 1 n°70 du 14/10/1585 (Photo 00044)

Jean RENOIRT à Obigier (sic - Obegies) lez Tournai reconnaît devoir à François RUYANT bailli du Wau demeurant es faubourgs de la porte de la Barre, 114£ à cause de prêt à rendre audit RUYANT ou à Marguerite DE BEAUVOIS sa femme d'ici un an.

Raoust Carton 1 doc 1 n°71 du 15/10/1585 (Photo 00045)

Jacques DE HENNIN écuyer, Sr de Ghillenghien et Demoiselle Antoinette DE REBREVETTE baillent à Gaspard WILLEMOT fils de Paul de Vendeville, 31c de labeur à Fâches. Caution ledit Paul. Témoins Ghislain DES OSTEUX et Charles VAN AVERBERGHE serviteurs domestiques dudit Sr.

Raoust Carton 1 doc 1 n°72 du 25/10/1585 (Photo 00045)

Robert DE SYON receveur à Lille baille à Vaast BAREL marchand à Meurchin, un lieu manoir sur 2c nommé le Chief Lieu de la (blanc) à Meurchin. Témoin Martin DESMULLIERS hôte des Marteaux à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°73 du 26/10/1585 (Photo 00046)

Péronne LESAFFRE veuve de Gilles TROOST et Jacques TROOST fils et héritier dudit Gilles, ladite veuve assistée de Martin PARENT son beau-frère et tuteur en qualité déclarée en thiois by *staende boeght*, reconnaissent devoir à maître Pierre MARISSAL prêtre, doyen de l'église Monsieur St Pierre à Comines, 300fl à cause de prêt à rendre d'ici deux ans. Témoin Lucas PLAISANT hôte du Pélican à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°74 du 16/03/1584 (Photo 00046)

Adrien VANDENHEDDE procureur spécial de Messire Jean DE HENNIN chevalier, Sr de Cuvillers, Boullan, le Sec etc. et de noble Dame Jeanne LE PREVOST dit de Basserode, vend aux enchères à François VANDENBROUCQUE marchand épicier à Lille, 3b ½ de labeur en trois pièces à Seclin qui est fief tenu du Sr DE DION à cause de son fief de Burgault occupés par Jean CHUFFART.

Raoust Carton 1 doc 1 n°75 du 02/11/1585 (Photo 00047)

Philippe DE HENNIN écuyer, Sr de la Vallée reconnaît que le dernier jour d'octobre 1585 noble homme Louis DE HENNIN, baron de Fossex etc. lui a vendu et déshérité au profit de Demoiselle Jeanne DE HERLIN veuve de Philippe DE HENNIN, sa mère, la **terre et cense du Gavre** à Bas-Warneton sur 27b moyennant 8900fl, somme que ledit de Fossex a laissée en paiement au profit dudit de la Vallée pour les deniers principaux de 200fl par an donnés en mariage à Demoiselle Françoise DE HENNIN fille de messire Jean DE HENNIN chevalier, Sr de Cuvillers et soeur dudit de Fossex pour le principal rachat de la rente et 474fl 12p 6d obole pour le cour et raz de temps depuis ledit mariage qui fut le 15 juin 1583 jusqu'à ce jour. Ladite rente prise à charge par ledit de Fossex par appointment pour le fait de la maison mortuaire de Dame Jeanne LE PREVOST dit de Basserode femme dudit Sr de Cuvillers et mère dudit de Fossex, faisant ensemble 3674fl 12p 6d obole dont il donne quittance audit de Fossex.

Raoust Carton 1 doc 1 n°76 du 26/11/1585 (Photo 00048)

Jean YSSOEULX fils de feu Jean pour lui et fort de ses sœurs et autres héritiers de feu Eustache THEVELIN ayant leur procuration, reconnaît que moyennant qu'Hubert DAPVRIL laboureur à Houplin ayant épousé la veuve Louis HENNEBELLE ici présent l'accepte, a promis payer audit YSSOEULX 22£ de gros et 1£ de gros au profit de la table ledit YSSOEULX en qualité et fort que dessus a ledit Hubert, sa femme et autres tenu quitte de tous les arriérages de cense dus aux dits héritiers à cause d'occupation dudit Hubert et sa femme d'une maison à Houplin leur appartenant jusqu'au jour de la vente faite à Guillaume DELEDORPE et tous arriérages de rentes seigneuriales.

Raoust Carton 1 doc 1 n°77 du 27/11/1585 (Photo 00048)

Paul LE RICHE fils de Jean, craissier es faubourgs de la porte du Molinel par lettre de bailli du 9 février 1574 s'est obligé au profit de Nicolas GHESQUIERE et Jossine MESSEANT sa femme en une lettre de rente héritière de 24£ de gros de capital dont sont dues cinq années échues en janvier 1585. Il s'accorde avec ledit GHESQUIERE. Il lui cède une place vide où il y avait une maison à Comines estimée 8£ de gros et pour les 19£ Allard FREMAUT bourgeois de Lille se porte caution à fournir à Jean MESSEAN beau-frère dudit Nicolas la moitié à Pâques et l'autre à St Jean. Suivant quoi ledit GHESQUIERE cassera la lettre de rente héritière dès demain. Le 28 la lettre de rente héritière est remise entre les mains du notaire sans être cassée jusqu'au terme de St Jean prochain. Le 30 avril 1586 la totalité est payée.

Raoust Carton 1 doc 1 n°78 du 27/11/1585 (Photo 00049)

Pasquier LECOMTE fils et héritier de feu Jacques, et Gaspard THIBREGHIEN fils de Blaise, père et tuteur avec ledit Pasquier de Gaspard THIBREGHIEN qu'il eut en mariage de Jeanne LECOMTE soeur dudit Pasquier et héritière dudit Jacques par partage avec ses cohéritiers, vendent à Pierre LE BOURGEOIS fils de feu Jacques de Roubaix, 3c 1q de jardinage à Roubaix.

Raoust Carton 1 doc 1 n°79 du 11/12/1585 (Photo 00050)

Pieter et Clais MATZ (Pierre et Nicolas) en leurs noms et forts de Thomas et Antoinette MATZ et Catherine YSSOEUX (Catheraine) sa femme, Jean YSSOEUX et Jossine YSSOEUX, lesdits YSSOEUX enfants et héritiers de feu Jean, reconnaissent devoir à Jeanne MARISSAL fils de feu maître Gilbert, 192£ à cause de prêt à rendre d'ici un an.

Raoust Carton 1 doc 1 n°80 du - 11/12/1585 (Photo 00050)

Pieter et Clais MATZ (Pierre et Nicolas) en leurs noms et forts de Thomas et Antoinette MATZ et Catherine YSSOEUX (Catheraine) sa femme, Jean YSSOEUX et Jossine YSSOEUX, lesdits YSSOEUX enfants et héritiers de feu Jean et Pierre DELEVOYE tuteur des enfants de Jean THEVELIN fils d'Eustache qui fut fils et héritier de feu Pasquier, vendent à maître Pierre MARISSAL prêtre, doyen de Comines, une lettre de rente héritière devant la justice des Wattines et de Thouart en la paroisse de Cappelle en Pévèle le 15 décembre 1504 obligeant Nicaise CARLIER au profit de Pasquier THEVELIN concernant l'arrentement de 10£ par an depuis demeurée au cours pour 5£ par an.

Raoust Carton 1 doc 1 n°81 du 19/07/1580 (Photo 00050)

Mathis COUSTENOBLE fils de feu Jean, assisté de Jean THEVELIN et Guillaume RIDDE ses cousins d'une part, Françoise LEJEUNE (LE JOVENE) fille de feu Jacques, assistée de Péronne PASQUIER sa mère à présent femme de Josse CASTELAIN, Philippe LEFEBVRE oncle, Jacques DESROUSSEAUX aussi oncle et Jean PATIN son cousin d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100fl en meubles. Elle apporte 18£ 15s de lettre de rente héritière par an au rachat de 300£ obligeant ledit CASTELAIN et sa femme en raison de la formature de son père et 100£ en argent, meubles et marchandises de mercerie [\[Même acte au carton 4 n°39\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°82 du 12/07/1580 (Photo 00051)

Maître Jean BRUNEAU chirurgien à Lille et Louis LEBRUN sayeteur reçoivent de Guillaume RIDDE notaire, tuteur avec autres de Daniel, Robert, Jeanne et Marguerite CUVELIER enfants de feu Daniel qu'il eut de Marie RIDDE, ledit BRUNEAU 60£ pour avoir guéri de la maladie de Naples Pierre CUVELIER fils dudit Daniel et ledit LEBRUN 36£ pour avoir gouverné ledit feu Pierre, argent prêté et louage de la maison depuis ladite cure, moyennant quoi iceux comparants ont tenu et tiennent quitte Antoine ROHART et Jean BARTIER tuteurs dudit Pierre comme pleiges [\[Même acte au carton 4 n°37\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°83 du 12/07/1580 (Photo 00051)

Jean BARTIER pour faire solution de paiement à Marie RIDDE veuve de Daniel CUVELIER de 53£ comme pleige de Jean RIDDE par instrument devant le présent notaire, lui cède 7£ dues par feu Pierre CUVELIER pour pareille somme payée par ledit BARTIER lorsque ledit Pierre fut mis es mains de Jean BRUNEAU pour être guéri de la maladie de Naples, 10£ que ledit feu Pierre lui doit pour la cédation au profit dudit feu Pierre de 50£ de principal, et 60s en acquis desdits enfants à certains héritiers de feu Pierre CUVELIER, grand-père desdits enfant demeurant en Angleterre. Ladite veuve le tient quitte de 25£ par lui dues par feu Jean LEMESRE à cause de dépenses de bouche et le surplus reçu ce jour [\[Même acte au carton 4 n°38\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°84 du 13/12/1585 (Photo 00051)

Jean YSSEUX fils de feu Jean demande à ce que Catherine et Jossine YSEUX ses sœurs en ligne direct viennent à part égale en la succession de tous les biens patrimoniaux de feu Jean YSEUX leur père et Jossine THEVELIN leur mère. Témoins Maître Pierre MARISSAL bourgeois de Comines et Salomon CARON hôte de Saint Georges à Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°85 du 19/12/1585 (Photo 00052)

Maître Pierre MARISSAL prêtre, doyen et chanoine de la collégiale St Pierre à Comines, procureur spécial de Jean YSEUX et Pierre DELEVOYE tuteurs de Pierre, François, Martine et Catherine THEVELIN enfants mineurs de feu Jean qui fut fils d'Eustache, ledit feu Jean, Catherine et Sainte ISEUX enfants et héritiers de Jean et de Jossine THEVELIN qui fut fille dudit Eustache, Pierre CLAIS, Thomas et Antoinette MARTENS enfants et héritiers de feu Sohier et de Catherine THEVELIN en vertu des lettres procurantes devant les échevins de Comines, vendent aux enchères à Pasquier WULBRECHT de Saint André lez Lille, 5c de labeur en 10C à l'encontre des héritiers de feu Jean THEVELIN

l'aîné gisants bien près de la ville et échevinage de Comines tenue de ladite baronnie.

Raoust Carton 1 doc 1 n°86 du 31/12/1585 (Photo 00052)

Jean VAN DEN HEEDE écuyer, Sr de l'Espierre, du fief Renty de Landas etc. baille à Jean LANDRIEU bailli du fief des Marais et Gabriel WARTEL (Gabry) laboureur à Templeuve en Pévèle, 17c de pré nommés les Mottes, gros du **fief des Marais Renty** de Landas audit Templeuve.

Raoust Carton 1 doc 1 n°87 du 02/12/1586 (Photo 00053)

Jacques DESAINS receveur de maître Liévin TACCOEN reconnaît que le 20 décembre 1585 [5 mars 1585 au n°48] selon la missive de Charles TACCOEN, frère dudit Liévin, il a baillé à Guillaume ROGIER et Josse VIENNE et Jean VALCQ d'Halluin 3b 1/3 de pré ou pâture es prés de Menin où étaient les Bolvars (plus loin : bolwarts) que tenait Thomas PATTIN qui devront demander au bailleur l'autorisation de modifier les dits bolwarts et combler les fossés. Témoins Louis DE BERTAULT dit de Hollande et Mahieu son fils.

Raoust Carton 1 doc 1 n°88 du 05/12/1585 (Photo 00054)

Mathis VANDENBULCQUE père et tuteur d'Antoine, Mathis et Anne qu'il eut de Cornélie WAERMOES sa femme, fille d'Eustache (sic) de Anne VANEECKE (sic), André WTENDALLE fils de feu Guillaume et Marie WARMOES sa femme fille unique (sic - restante ?) dudit Eustache, forts de Jacques VANEECKE tuteur de (blanc) HUGHES qui est fils et héritier de Pieter HUGHES et d'Anne VANEECKE qui fut fille et héritière de Cornille VANEECKE, ensemble de Robert VANESLANT époux de Jeanne DE GRIMAUPRET qui fut fille et héritière de Jean et de Marie VANEECKE qui fut fille et héritière dudit Cornille, vendent à Gilles NOLF marchand de vin, un lieu manoir sur 20b en plusieurs pièces avec la pâture St Gilles, un lieu manoir venant en la rue de Courtrai, une terre nommée Schooters Bilck tenus du Sr de Beselare avec mention du droit de ceux d'Ypres. Témoin Jean BUUSTERMAN fils de Josse de Gand.

Raoust Carton 1 doc 1 n°89 du 07/01/1586 (Photo 00055)

Jossine VAN PEENE veuve de Guillaume DE HOND, fille et héritière de Collette MONNET vend à Jacques CASIER fils de feu Etienne une lettre de rente héritière du 17 octobre 1520 obligeant Willem (Guillaume), Mathis et Jacques LECOUTRE (?) pour 18£ 15s par an. Témoins Wallerand BOUSMART et Guillaume CASIER.

Raoust Carton 1 doc 1 n°90 du 30/11/1585 (Photo 00055)

Regnaud DE SION receveur de noble homme Claude DE LA CAUCHIE fils du Sr de Rocques, baille à Jean SELOSSE fils de feu Mahieu, censier du Pellegrin appartenant à la veuve de maître Pierre CUVILLON écuyer, 6b en plusieurs pièces à Halluin tenant à la terre de Jacques, Gilles et Mahieu DAEL, assignées par partage audit Sr de Rocques le maîné avec ledit DE SION devant Denis FROIDURE et Jean BOUREL, notaires, le 30 avril 1585. Et avec lui Jacquemine GHESQUIERE veuve de Josse BILLET qui se porte caution. Témoin Adrien DE SION fils dudit Regnaud.

Raoust Carton 1 doc 1 n°91 du 17/01/1586 (Photo 00056)

Jean CAIGNART fils de feu maître Jean d'Ypres déclare que le 15 janvier 1586 il lui a été accordé les profits de la **terre de Beselare** par sentence des hommes de fiefs de la Salle d'Ypres pour en jouir jusqu'au remboursement de 400fl à cause de quatre ans d'une lettre de rente héritière jusqu'en mars 1585. Antoine DELEMARRE se disant bailli de ladite seigneurie prétend le rester au préjudice du comparant. Demande à ce que lui soit insinué qu'il doit s'en départir.

Raoust Carton 1 doc 1 n°92 du 17/01/1586 (Photo 00057)

Mathis VANBULCQUE, Robert VANESLAND, André WTENDAELE, Jacques VANEECKE, Cornille VANEECKE et Clais VENNOIS (WERMOES ?) déclarent qu'hier ils se sont trouvés à Lille pour la deshérédence d'un lieu manoir de 20b au profit de Gilles NOLF, ayant entendu qu'entre Jean CAIGNART et Antoine DELEBARRE, bailli de Beselare est né quelque différent à cause de quoi ils ne peuvent ses déshériter comme prévu. Ils sont ici à grands frais pour quoi ils leurs demandent dommages et intérêts. Le bailli répond qu'il a amené ses échevins pour ce faire. Ledit CAIGNART répond comme lui.

Raoust Carton 1 doc 1 n°93 du 17/01/1586 (Photo 00057)

Gilles NOLF hôte à Lille déclare que suite au différent entre Jean CAIGNART et Antoine DELEMARRE se disant bailli de Beselare touchant les œuvres de loi et en particulier déshéritement et adhéritement d'un lieu manoir de 20b tenu de ladite Srie alors que ledit CAIGNART a obtenu adjudication des fruits et revenus de ladite Srie, il souhaite différer l'adhéritance desdits lieu et héritages jusqu'à la fin du différent et que cela soit signifié aux intéressés. Le bailli répond qu'il est près à besogner, ayant amené ses échevins.

Raoust Carton 1 doc 1 n°94 du 23/01/1586 (Photo 00058)

Gilles NOLF hôte à Lille baille à André DE BONTE et Marie CAILLAUX (CAILLOT) sa femme, laboureurs à Warneton, un lieu manoir sur 20b à Beselare naguère acquis de Mathis VANBULCQUE et autres venant d'Eustache WERMOES. Il leur prête 400£ comme ayant acheté quelques chevaux ou bêtes à cornes à rendre 50£ par an, hypothéquant un lieu manoir de 6b à Wijtschate où demeure Jacques WILDE.

Raoust Carton 1 doc 1 n°95 du 25/01/1586 (Photo 00059)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre baille à Pierre WAULLART fils de Jérôme de Barghes, paroisse de Wattignies, 12c de labour au dîmage de Loos qu'occupait Lambert DEFFONTAINES.

Raoust Carton 1 doc 1 n°96 du 28/01/1586 (Photo 00059)

Josse VANDAMME tuteur avec Josse SEROULZ (SEROUS - SERRUS) des enfants de Jacques DE MILLEVILLE fort dudit SEROULZ, vend à Henri DANIEL, hôte à Lille une cédule en papier écrite en thiois obligeant Allard THEVELIN et Pierre THEVELIN vers ledit DE MILLEVILLE pour 12£ de gros. Témoin maître Pierre MARISSAL prêtre, doyen de Comines et Pierre VANPEENE.

Raoust Carton 1 doc 1 n°97 du 25/01/1586 (Photo 00060)

Jean LE PIPPRE fermier des moulins de Comines d'une part, Guillaume DEROUERS au nom et ayant charge de Regnaud LEFLOCQ d'autre part. Le premier sera tenu de montrer audit second par tout le mois de juin 1586 des foins et herbages que ledit LE PIPPRE entend faire faucher jusqu'à 20 milles avant de faire aucune montre (exposition) à autrui. S'il ne le fait pas il payera l'écot de ce jour pour 12£ et sinon ils payeront chacun par moitié. Témoins Jean DANIEL de Comines et Jacques DELAMARRE.

Raoust Carton 1 doc 1 n°98 du 26/03/1586 (Photo 00060)

Jacques DELECOURT d'Emmerin reconnaît devoir à Alexandre DELEBOURSE, fournier à Lille, 22 rasières de blé restant de 52 rasières qu'il a reconnu lui devoir devant Robert GILLES, notaire il y eut un an à la fête de Lille dernière, acte mis à néant, et 29£. Le tout à rembourser pour la prochaine fête de Lille sans préjudice des autres 6 rasière qu'il a livrées au meunier de Noyelles pour faire moudre et apporter audit Alexandre et de 26fl qu'il reconnaît avoir reçu dudit Alexandre au nom d'Isaac BEGHIN son beau-père qu'il rendra lors de ladite fête et don de 2£ de gros aux pauvres de St Sauveur à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°99 du 15/03/1584 (Photo 00060)

Adrien SALMON fils de feu Jean, assisté de Paul PANIER et Toussaint PREVOST ses beaux-oncles d'une part, Adrienne DELOS fille de feu Hellin, assistée de Jacques DELOS son frère, Adrien DHONNEREN (?) son parrain, Jacques DESQUENNES son bel-oncle, Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre son maître et autres d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte 1000fl en argent, lettres de rentes héritières et arriérages.

Raoust Carton 1 doc 1 n°100 du 26/03/1586 (Photo 00061)

Annette DELOS fille de feu Hellin vend à Jeanne THIBAUT veuve de Bernard CRETON, une lettre de rente héritière du 16 février 1576 obligeant Jacques DU CASIER et Jeanne DURIEZ sa femme au profit de feu Antoine DUBOIS pour 9fl 7p 6d tournois. Témoin Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre et Mathieu GONSSE (GONS) censier de l'Espierre.

Raoust Carton 1 doc 1 n°101 du 22/04/1586 (Photo 00061)

Jean RAMERY dit de Boulogne vend à François RUYANT une lettre de rente héritière du 2 avril 1572 obligeant Marc WICCART et Pasquine (Pasque) LEPLAT sa femme.

Raoust Carton 1 doc 1 n°102 du 25/09/1585 (Photo 00062)

Noble homme Louis DE HENNIN LIETART, baron de Fossex, Sr de Fâches, Royaume des Estimaux etc. fils et héritier de Dame Jeanne LE PREVOST dit de Basserode vivante femme de messire Jean DE HENNIN chevalier, Sr de Cuvillers, Boulland etc. vend aux enchères à Philippe DE HENNIN écuyer, Sr de la Vallée, Portingal etc. la **cense du Gavre** sur 27b à **Bas-Warneton** occupée par Jean ROUSSEL et à présent Jean PARENT fils d'Allard dont 3b 5c en deux fiefs et le surplus en terres renteuses moyennant 8500fl. Le 10 octobre 1585 les parties devant se déshériter et adhérer sous 15 jours consentent à ce que le marché puisse être surenchérit pendant 40 jours depuis le 25 septembre. Témoin François LÉBOUCQ hôte au logis de la Fleur de Lys à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°103 du 26/05/1586 (Photo 00063)

Inventaire des pièces, titres et renseignements appartenant à Adolphe DE GREBONAL écuyer, Sr de Berquin, Plessy etc. concernant la gageure et **voyage par lui fait en la ville de Venise** se devant exhiber originellement par devant Messieurs les bourgmestres et échevins du Franc en la ville de Bruges au procès qu'il est apparent d'avoir devant eux à l'encontre de Charles DU BRYART Sr Bavinchove soutenant n'être traitable par ledit Sr de Berquin ailleurs que par devant lesdits Sr du Franc : Lettre devant les hommes de fiefs de Cassel du 7 juin 1584 concernant l'accord entre le Sr de Berquin et Charles DE BRYART Sr de Bavinchove, François DE POLINCHOVE Sr de Wescoultre et Jérôme WYTS Sr de Bacquelroy et Monseigneur le comte d'Herlies touchant ledit voyage en dedans 40 jours à Pavie (sic) de 3400fl. Certificat en latin du 5 mai 1585 qu'il a été vu à Venise. Copie sous sein manuel de maître André BLERVACQUE notaire apostolique et chanoine de l'église collégiale St Pierre à Lille. Certificat en rouleau donné à Venise du 4 mai 1585 et copie. Lettre donnée des échevins et conseil de Bailleul du 18 avril 1585 constant qu'il a monté à cheval en la bassecour de son logis à Berquin le 17 avril 1585 et 6 et 7h du matin pour achever ledit voyage. Justification du 25 mai 1585 disant que ledit Sr de Berquin s'est présenté devant lesdits échevins pour manifester son retour sous 40 jours. Toutes pièces envoyées à Bruges.

Raoust Carton 1 doc 1 n°104 du 28/05/1586 (Photo 00064)

Jean HERRECQUE (HERRENG ?) fils de feu Gilles, couturier à Armentières, époux de Catherine DU COUROY et Christophe MONTAIGNE fils de feu Christophe d'Armentières, époux de Madeleine DU COUROY filles et héritières avec Marie DU COUROY femme de Pieter (blanc), de feu Guillaume DU COUROY demeurant de son vivant à Francfort, vendent à Noël DUMOULIN fils de feu Maillin de Francfort leurs droits en la ville de Francfort tant de la vente des meubles que les veinrens (?) au profit dudit feu Guillaume. Témoins François DEJONGHE et Pierre FREMAUT de Bousbecque.

Raoust Carton 1 doc 1 n°105 (122) du 11/06/1586 (Photo 00065)

Raisse WARDAVOIR laboureur à Camphin lez Baisieux reconnaît devoir à Jean LECHERF bourgeois et marchand à Lille, 36fl à cause de prêt à rendre à la Toussaint.

Raoust Carton 1 doc 1 n°106 (123) du 25/06/1586 (Photo 00065)

Sire Julien DE BOYSSEZ marchand à Rouen vend à Jean et Pierre LECHERF bourgeois et marchands à Lille une cédule du 16 juin 1586 obligeant Bauduin SCHELPIN de Lille au profit dudit Julien pour 41£ 5s.

Raoust Carton 1 doc 1 n°107 (124) du 08/07/1586 (Photo 00065)

Nicolas TOURIER fils de feu Simon, maréchal de Geluwe reconnaît devoir à maître Jacques VANDENABEEL prêtre, pasteur de Comines, 100fl à cause de prêt à rendre à la St Rémy. Témoins Jean et Louis DUFOR frères à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°108 (124bis) du 08/07/1586 (Photo 00066)

Maître Jacques VANDENABEELE prêtre, pasteur de Comines baille à Nicolas TOURIER, maréchal à Geluwe la dîme audit Geluwe appartenant audit Jacques comme pasteur de Geluwe sur un tiers du village du côté de nord contre Messieurs de St Pierre de Lille et autres.

Raoust Carton 1 doc 1 n°109 (125) du 13/07/1586 (Photo 00066)

Mahieu ROUSSEL fils de feu François, marchand tanneur à Lille, vend à François FOURMENT tanneur à Lille douze cuirs tannés passant l'égard de Lille à livrer à la franche fête de Lille. Puis 11 cuirs tannés. Témoin maître Pierre MARISSAL prêtre, doyen de Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°110 (126) du 07/08/1586 (Photo 00066)

Mahieu WYMMEAU charpentier à Sequedin vend à Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre etc. une lettre de rente héritière du 6 juin 1584 de 150fl obligeant Arnould DELOS et Marie BLANCQUART sa femme de Capinghem au profit du comparant.

Raoust Carton 1 doc 1 n°111 (127) du 29/07/1586 (Photo 00067)

Demoiselle Catherine CLOET veuve avec enfants de maître Jean DE NEUKELE de Comines met à néant le bail de cense précédent avec l'accord du preneur pour la bailler à Georges CLOET lieutenant de bailli de Comines, savoir 15c de labour à Comines naguère adjudgés à ladite Catherine par décret et exécution de justice à la Gouvernance de Lille comme délaissés par aucuns du surnom GERBRAND.

Raoust Carton 1 doc 1 n°112 (128) du 20/10/1586 (Photo 00067)

Jacques DANCOISNES bourgeois et marchand à Lille baille à Josse DENOORME (ou DEVORME) fils de Josse de Beselare, une maison et cense à Beselare sur 14b où demeurait Mathis VAN NIEUKERKE.

Raoust Carton 1 doc 1 n°113 (129) du 09/04/1585 (Photo 00068)

Pierre MARISSSEL prêtre, doyen et chanoine de l'église collégiale de Monsieur St Pierre à Comines, procureur de Jean YSSOEULX (YZEU) et Pierre DELEVOYE tuteurs de Pierre, François, Martine et Catherine THEVELIN enfants mineurs de feu Jean qui fut fils d'Eustache, ledit YSSEUX, Catherine et Simon YSSOEULX enfants et héritiers de Jean et de Jossine THEVELIN qui fut fille dudit Eustache, Pierre, Clais (Nicolas), Thomas et Antoinette MARTENS enfants et héritiers de feu Eustache (au-dessus : Sohier) et de Catherine THEVELIN, les dessus-nommés faisant trois têtes ayant droit de la moitié de ce qui suit, Pierre FLOURENS (FLORENT) et ledit Jean ISSOEULX tuteurs des enfants d'Allard THEVELIN qui fut fils et héritier de feu Jean, lesdits enfants héritiers de feu Philippe, messire Jean et Pierre THEVELIN qui étaient aussi héritiers dudit feu Jean THEVELIN, Catherine THEVELIN veuve de Pierre PONCHELET aussi fille dudit Jean, Joachim CORNET, Proeken (Péronne) CORNART sa femme fille et héritière de feu Pierre et de Jossine THEVELIN aussi fille dudit Jean, ledit CORNET fort de Pierre CORNART frère de ladite Proengin. Ayant lesdits enfants Allard THEVELIN droit des 4/6°, ladite Catherine THEVELIN 1/6° et lesdits CORNET et CORNART 1/6° de l'autre moitié desdits biens ci-après. Ledit Pierre comparant ayant lettres de procurantes et lettres patentes vend aux enchères à Mahieu DEROUBAIX bourgeois de Lille, un beau lieu manoir enclos d'eau sur 28c en une pièce où demeurait Cornille DHALLUIN et à présent Jean DESCAMPS dit Nouveau Monde, haboutant à piedsente de Comines à Quesnoy, midi au chemin de la cense du Helle vers le Tilleul, escosse au chemin qui mène des Rabis vers le moulin de Winnehem, 1b de labour devant la porte de la cense, 4c, 14c, 16c, 24c faisant le tout 6b 6c environ tenus de la Srie de Ficheabus appartenant à Monsieur LEBLANCQ chevalier, Sr de Houchin, 16c tenus de Wayembourg, 7c tenus de la Srie du Doulieu et 3c 3q, faisant le tout 8b 1c 1q pour 813£ le bonnier.

Raoust Carton 1 doc 1 n°114 (130) du 29/10/1586 (Photo 00070)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre etc. baille à Eloi DELESCLUSE laboureur à Roubaix, le tiers d'un bonnier de labour à Roubaix. Témoin Pierre DELESCLUSE fils dudit Eloi.

Raoust Carton 1 doc 1 n°115 (131) du 04/11/1586 (Photo 00071)

Raisse WARDAVOIR et Antoinette HARCHIAIR sa femme de Camphin lez Baisieux reconnaissent devoir à Jean LECHERF bourgeois et marchand à Lille, 10£ de gros à cause de prêt à rendre d'ici la Toussaint. Témoins Jean GHESQUIER de Linselles et Jean DUMORTIER de Roncq.

Raoust Carton 1 doc 1 n°116 (132) du 05/11/1586 (Photo 00071)

Robert DE SYON bourgeois de Lille baille à Jean DE SAINJENIME fils de feu Nicaise de Meurchin, un lieu manoir sur 4c à Meurchin.

Raoust Carton 1 doc 1 n°117 (133) du 02/11/1586 (Photo 00071)

Jacques DEE HENNIN écuyer, Sr de Ghillenghien baille à Hubert PARENT fils d'Allard, laboureur à Comines, 16c de fief nommé le Long Bonnier à Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°118 (134 et bis) du 08/11/1586 (Photo 00072)

Martin PARET tuteur avec Maillard VANDENBERGHE de la chapelle de Briele (Ten Brielen) paroisse de Comines de Catherine BERTENS (BERTHE) fille de feu Jacques et d'Antoinette VANDENBERGHE, fort dudit Maillard, vend aux enchères à Jean LE PIPPRE de Comines, 109 arbres tant ormeaux, chênes et peupliers sur une place où demeure Adrien HOLLEBECQUE, beau-frère dudit Jacques BERTHE à Comines derrière ladite chapelle et tous les charpentages. Témoin Clément DELAHAYE fils de feu Jean de Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°119 (135) du 12/11/1586 (Photo 00073)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre etc. à Lille donne à Adrien DELEHEEDE (sic) son fils naturel la **cense Van Der Merre à Olsene** (Zulte) pays de Flandre sur 42b 1/2 qu'occupe Pierre NEEREINCQ que le comparant a naguère achetée de diverses personnes, à prendre à son trépas avec rente à Demoiselle Adrienne DUPREZ femme du comparant et Jacques DELOS fils d'Hellin, sergent au siège de la Gouvernance de Lille jusqu'à ses 25 ans, mariage ou prise d'état honorable. Témoins ledit Jacques DELOS et Mahieu GONSE fils de feu Adrien de Roubaix.

Raoust Carton 1 doc 1 n°120 (136) du 22/11/1586 (Photo 00074)

Pierre BOUCHER fils et héritier de feu Antoine d'Hesdin fort d'Isabeau et Lamberte BOUCHER ses sœurs aussi héritières dudit Antoine, vend à Mathieu WYN fils de feu Jean, le huitième des droits en 7c de labour à Fretin.

Raoust Carton 1 doc 1 n°121 (137) du 22/11/1586 (Photo 00074)

Pierre BOUCHER fils et héritier de feu Antoine d'Hesdin fort d'Isabeau et Lamberte BOUCHER ses sœurs aussi héritières dudit Antoine, baille à Mathieu WYN de Lille, 1/8° de 7c de labour à Fretin.

Raoust Carton 1 doc 1 n°122 (138) du 26/11/1586 (Photo 00074)

Antoine DE LOYSIERS écuyer, Sr du Burg baille à Sire Guillaume OUSTHOREN bailli d'Halluin, 12c de pré pris en 1b 6c à l'encontre du prince DE CHIMAY à cause de sa Srie de Comines à Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°123 (139) du 26/11/1586 (Photo 00075)

Balthazar CLAUWART et Anne DELOS sa femme vendent à Jeanne THIBAUT veuve de Bernard CRETON une lettre de rente héritière du 27 février 1580 de 150fl obligeant Martin BONDUEL et Jeanne SIX sa femme vers ladite Anne.

Raoust Carton 1 doc 1 n°124 (140) du 27/11/1586 (Photo 00075)

Jean MEURICE pour lui et fort de Mahieu MEURICE son frère baille à Jacqueline BECQUART veuve de Jean HUGHES et Jean LECLERCQ fils de feu Pierre demeurant es faubourgs de la porte St Pierre une maison audit faubourg avec un petit jardin enclos de murailles.

Raoust Carton 1 doc 1 n°125 (141) du 20/01/1587 (Photo 00076)

Robert DE SYON bourgeois de Lille baille à Marguerite DU SAULTOIR veuve de Jean MARCQUANT de Bauvin, Augustin et Jean MARCQUANT ses enfants, 22c de labour à Bauvin. Témoin Adrien DE SION fils de feu Guillaume de Bauvin.

Raoust Carton 1 doc 1 n°126 (142) du 28/01/1587 (Photo 00076)

Guillaume LECLERCQ bourgeois et marchand à Comines déclare que 12c de labour en une pièce tenus sicomme 8c de la Srie de Dessousespaing et 4c de la Srie de Comines haboutant du chemin de Comines à Lille ont été adjudés à lui par décret de justice le 2 octobre 1586 comme délaissés par le trépas de Pierre VANMARCQUE, il fait son command d'Antoine DEMAY laboureur à Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°127 (143) du 28/01/1587 (Photo 00077)

Maître Jacques VANDENABEEL prêtre, curé de Comines, receveur de Messieurs les doyen et chapitre dudit Comines vend aux enchères à Robert DE SION bourgeois de Lille, les revenus pour 100 ans 1 jour de 1c ½ ayant appartenu à Mahieu LESAGE et Philippe TERRENELE en la rue menant de la chaussée du Hurlupin vers Linselles d'autre bout aux bornes faisant séparation de l'échevinage de Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°128 (144) du 28/01/1587 (Photo 00077)

Robert DE SION bourgeois de Lille baille à Pasquier WULBRECHT et Gilles DUPONT marchands laboureurs à Comines 40c de jardin et labeur à Comines tenant à la cense de Wayembourg et champ Het Schildeken. Témoins Jean YSSOEUX bourgeois de Comines, Jean DECOUROUBLE fils de feu Jérôme de Lille et Jean DEROUBAIX neveu de Nicolas DEROUBAIX hôte du Heaume à Comines.

Raoust Carton 1 doc 1 n°129 (145) du 02/03/1587 (Photo 00079)

Robert DE SION, Madeleine DECOUROUBLE sa femme, François et Jean DECOUROUBLE frères, forts de Jeanne DECOUROUBLE, lesdits DECOUROUBLE enfants de feu Jérôme et de Madeleine CARDON et petits-neveux et donataires de feu Jeanne DESCOURS vivante veuve de Jacques CARDON, forts de Madeleine SCRIECK veuve de Toussaint DESNORICHE à laquelle appartient la moitié, baillent à Noël WATTREES fils de feu Guillaume de Wazemmes, un lieu manoir à Fives sur 2c ½. Jacques DUPISRE de Fives et Jacques HALLET de Lille, marchands et laboureurs s'obligent avec le preneur. Témoin Grand CORDONNIER fils de Jérôme de Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°130 (146) du 10/03/1587 (Photo 00079)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre et Jacques DELECOURT marchand crassier à Lille pour eux et forts de maître Claude DECOUROUBLE, docteur en médecine, Jean DE WASQUEHAL Sr de Lassus, Demoiselle LEROUX et leurs consorts, cohéritiers baillent à Simon BATAILLE fils de Michel, laboureur à Vendeville, 11c de labeur en trois pièces à Vendeville.

Raoust Carton 1 doc 1 n°131 (146bis) du 10/03/1587 (Photo 00080)

Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre et Jacques DELECOURT marchand crassier à Lille pour eux et forts de maître Claude DECOUROUBLE, docteur en médecine, Jean DE WASQUEHAL Sr de Lassus, Demoiselle LEROUX et leurs consorts, cohéritiers, baillent Michel BATAILLE laboureur à Vendeville 23c ½ de labeur en trois pièces à Vendeville.

Raoust Carton 1 doc 1 n°132 (147) du 07/03/1587 (Photo 00081)

Angèle (sic - Ange) DU JANRIEU marchand à Tournai vend à Jean et Pierre LECHERF marchands à Lille une cédule du 7 mars 1587 obligeant Louis DELAHAYE le jeune, marchand à Lille pour 33£ 3s de gros à cause de marchandise vendue.

Raoust Carton 1 doc 1 n°133 (148) du 06/04/1587 (Photo 00081)

Denis GOSSET occupant la maison où pend l'enseigne Saint Martin à Linselles appartenant à Messeigneurs et dame DHUBERMONT etc. remet es mains desdits Srs et dame ou Jean HOUBART son pleige ladite maison et se déporte du parfait de son louage qui doit encore durer un an, à leur profit, voulant continuer à y demeurer jusqu'à ce que ledit HOUBART y pourvoit autrement.

Raoust Carton 1 doc 1 n°134 (149) du 05/05/1587 (Photo 00081)

François PARMENTIER bourgeois de Lille, frère et héritier avec autres de feu maître Wallerand DE PARMENTIER fils de feu Jacques, ayant droit par partage avec ses cohéritiers par acte devant Jean LEBOUCQ, notaire, le 11 avril 1583, vend à Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille, une lettre de rente héritière de 30 août 1581 de 300fl obligeant Jean AHAIGE fils de feu Denis, et Isabeau VIGIN sa femme de Lomme au profit dudit Wallerand.

Raoust Carton 1 doc 1 n°135 (150) du 27/05/1587 (Photo 00082)

Maximilien SEGON fils de feu Allard de Loos baille à Allard DUVIVIER Fils de feu Jean, bourgeois de Lille un lieu manoir sur 14b à Beselare que ledit SEGON a acquis de François VANDERHAEGHE et consorts nommés VANDENBASCHÉ appelée la **cense du Nid d'Agache**. Témoin maître François DELERUE fils de feu maître Allard, docteur en médecine.

Raoust Carton 1 doc 1 n°136 (151) du 27/06/1587 (Photo 00083)

François CASTELAIN fils de feu Michel de Lille pour payer à Adrien MARCSEN tavernier à Lille de dépenses de bouche et prêt, lui cède 65£ 13s 6d que lui doit Jean BAILLET marchand à Lille pour une année de lettre de rente héritière. Témoin Raphaël PREVOST fils de Roger.

Raoust Carton 1 doc 1 n°137 (152) du 11/08/1587 (Photo 00083)

Jacques MOREL fils de feu Michel, bourgeois de Lille reconnaît devoir à Jacques DU VIELIET bourgeois de Lille, 1254£ à cause de vente de changeant, à payer sous quatre mois. Etienne BERNISSE, procureur postulant à Lille son beau-fils se porte caution.

Raoust Carton 1 doc 1 n°138 (153) du 07/09/1587 (Photo 00084)

Philippe VOISIN fils de Denis, sayeteur à Lille âgé de 22 ans affirme que le lundi dernier jour d'août 1587 il jouait aux Dames devant chez lui quand il vit passer auprès de lui un Henri LUTUN (parfois LUTON) et Louis JACQUART dit Jeune Sang qu'il connaît bien. Ledit Louis est entré chez lui, ledit Henri ayant passé quelque peu outre revint sur ses pas et dit audit Louis que s'il sortait il lui entasserait le couteau au dos. Ledit Louis sorti avec un couteau et couru après ledit Henri béhourdant sur et après lui. Ledit Henri ayant détourné un coup ou deux que voulait lui donner ledit Louis, dona lui-même un coup en la poitrine en dessous de la mamelle gauche. Se sentant atteint il essaya de béhourder ledit Henri sans y parvenir. Un quart d'heure après ledit Louis est tombé à terre et bientôt remis l'esprit. Même témoignage par Nicolas DESTOMBES fils de feu Michel, âgé de 63 ans qui jouait également aux Dames vers 15h. Idem par Philippe FREMAUT fils de feu Pierre de Lille, âgé de 40 ans qui se trouvait au jeu de la bourloire des marchands en la paroisse St Pierre où jouaient Henri LUTUN et ledit Louis qui ont perdu ensemble deux lots de keulte et ont joué pour savoir qui payerait, c'est ledit Henri qui a gagné ce que ledit Louis refusa. Le témoin s'est alors retiré. La femme dudit Louis a amené son mari blessé chez elle où il est tombé mort et l'autre s'est enfuit.

Raoust Carton 1 doc 1 n°139 (154) du 21/11/1587 (Photo 00085)

Demoiselle Jacquemine DESPLANCQUES veuve de Jean DUQUESNOY ayant droit par acte passé devant Jean LE DRUIC (?), notaire, le 18 décembre 1582, vend à Jeanne THIBAUT veuve de Bernard CRETON une lettre de rente héritière du 20 juillet 1581 obligeant Jeanne DE LIGNY veuve de Jean DELERUYELLE et Nicolas DELERUYELLE au profit de Jacquemine GRANDSIRE veuve d'Allard RONCHE pour 200fl.

Raoust Carton 1 doc 1 n°140 (155) du 09/02/1588 (Photo 00085)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille baille à Jean BLANGNART fils de feu Gilles d'Emmerin 17c en deux pièces [Pas d'année précisée mais le baille commencera à la St André 1589].

Raoust Carton 1 doc 1 n°141 (156) du 16/01/1588 (Photo 00086)

Antoine LEFEBVRE fils de Roger, assisté de son père, Robert LEFEBVRE son frère, Pierre CORNILLE et Philippe SAUVAGE ses beaux-frères d'une part, Jeanne DE COUROUBLE fille de feu Jérôme, assistée de François DE COUROUBLE son frère, Robert DE SION son beau-frère, Guillaume DE COUROUBLE son oncle, maître Claude DE COUROUBLE docteur en médecine, son cousin germain et de Mathis CARDON son cousin germain maternel d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100fl et la décharge de toutes ses dettes. Elle apporte 1000£, portion de pré hors la porte de la Barre estimée 150£, 200£ de la donation de Demoiselle Marie BLONDEL vivant femme de maître Wallerand DE COUROUBLE docteur en médecine, 50£ que lui doit ledit DE SION et 600£ en meubles, bagues et accoutrements. Témoins Wallerand MOREL fils de Pierre et Eloi BLANGNART fils de feu Nicolas.

Raoust Carton 1 doc 1 n°142 (157) du 14/01/1588 (Photo 00087)

Robert DE SION bourgeois de Lille baille à Pierre DELECOURT fils de feu Philippe, laboureur à Carnin, un lieu manoir sur 11b ½ à Bersée. Témoins Jean DE DEUXVILLES fils de feu Jacques, Jacques BERTOUT fils de feu Pierre et Etienne SIX fils de feu Gilles.

Raoust Carton 1 doc 1 n°143 (158) du 30/03/1588 (Photo 00088)

Jean CASTEL laboureur à Fromelles, époux de Péronne DE GRUISSONS auparavant veuve de François LEPLU (sic - plus loin : LEPLUS) et de Luc HERRENG, tuteur de Charlotte LEPLUS fille de ladite Péronne et dudit François, pour faire solution de paiement à Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre de 304£ 18s d'arriérages d'une lettre de rente héritière obligeant ledit feu LEPLU depuis le 19 octobre 1535 jusqu'au 29 avril 1587, il lui cède une lettre de rente héritière du 5 mai 1540 obligeant Jean LEPLUS fils de Nicolas au profit de François LEPLUS fils de feu Jacques pour 50fl. Témoins Jean DELECOEUILLERIE fils de feu Roger et André HERRENG fils dudit Luc.

Raoust Carton 1 doc 1 n°144 (159) du 01/04/1588 (Photo 00089)

Jean Baptiste MERENDRE (ou MERENDIE) serviteur, agent de Robert VERMERSCHÉ, affirme que sur la poursuite que fils Hans VANDENBUSCHE sur les biens dudit VERMERSCHÉ es faubourgs d'Amiens pour avoir paiement de 42£ de gros à cause de la vente de dade, le comparant, pour éviter la saisie, s'est accordé avec ledit Hans, lui donnant 64 écus faisant 32£ de gros, moyennant quoi il l'a acquitté du reste.

Raoust Carton 1 doc 1 n°145 (160) du 05/04/1588 (Photo 00089)

Robert VERMERSCHÉ marchand à Lille déclare qu'Antoine ANDRYS (ANDRIES) marchand à Courtrai a fait plusieurs saisines sur ses marchandises et deniers pour avoir paiement de 192£ de gros environ et sur ce que lui doivent Jean MALECARD, Josse HERMAN, Simon PINCHON marchands à Tournai. Autorise ledit Antoine à procéder aux saisines et lui cède ce que lesdits peuvent lui devoir.

Raoust Carton 1 doc 1 n°146 (161) du 07/04/1588 (Photo 00090)

Robert VERMERSCHÉ de Lille pour faire solution de paiement à Laurent WILLEMINS bourgeois de Bruges de plusieurs sommes à cause de la vente de futaines, lui cède 9£ 16s de gros que lui doit Robert DE BURY d'Arras et 5 pièces de futaine en la maison d'Arnould LEENE à Arras.

Raoust Carton 1 doc 1 n°147 (162) du 29/04/158 (Photo 00090)

Jean DE HENNIN désirant décharger et acquitter Jeanne COUPET veuve avec enfants de Jean DE HENNIN fils dudit Jean et lui fournir 566£ 13 gros 6d qu'elle lui doit dont elle est inquiétée par Jean CUVILLON receveur des Etats, lui cède plusieurs renchères acquise par ledit comparant. Savoir : Trois mois de renchères de la vente aux enchères du 1^{er} décembre 1583 pour 111£, 6 mois de renchères depuis le 1^{er} mars 1584 pour 55£, 6 mois depuis le 1^{er} septembre 1584 pour 59£, 6 mois commençant en mars 1585 pour 43£, 6 mois depuis septembre 1585 pour 28£, 6 mois depuis le 1^{er} mars 1586 36£, 6 mois depuis septembre 1586 24£, 6 mois depuis mars 1587 pour 16£, 6 mois depuis septembre 1587 pour 4£, le tout du par ledit CUVILLON, 40£ que ledit DE HENNIN a payé à la place dudit CUVILLON pour un écot à La Bassée à son retour de Pernes et 24£ de renchères acquises par Jean DE PARIS dont elle a droit, faisant le tout 441£.

Raoust Carton 1 doc 1 n°148 (163) du 16/07/1588 (Photo 00091)

Jean LEPERS fils d'Antoine, capitaine à Lille déclare que bien qu'Adrien VANDENHEEDE écuyer, Sr de l'Espierre etc., dépositaire de la Gouvernance de Lille ait ce jour baillé son billet disant avoir reçu de maître Jacques ROMONT prêtre, chanoine de St Pierre à Lille, naguère distributeur des vins de Messieurs les doyen et chapitre de Lille pour 2016£ pour fournir à l'interlocutoire de la cour rendu au siège de la Gouvernance au différent entre le comparant et ledit chapitre. Néanmoins ledit VANDENHEEDE n'a reçu aucuns deniers. Ledit VANDENHEEDE et ledit ROMON se porte cautions dudit LEPERS pour pareille somme.

Raoust Carton 1 doc 1 n°149 (164) du 22/07/1588 (Photo 00091)

Robert VERMEERSCH marchand à Lille vend à Pierre ROGIER, procureur et receveur spécial de Laurent WILLEMINS marchand à Bruges ayant saisi par justice différentes marchandises et biens dudit Robert, une cédule obligeant Gringolle DU SAULTOUR, wantier hors la porte de Courtrai au profit dudit Robert pour 7£ 3s 4d de gros à cause de veure à payer en janvier 1588 dont Robert LE GHIES, bourgeois de Lille s'est porté caution.

Raoust Carton 1 doc 1 n°150 (165) du 05/10/1588 (Photo 00091) (FINI)

Jean SUWIN (SUING) fils de feu Gaspard, cirier à Lille déclare que bien que les lettres et privilèges dudit métier disent qu'il faut faire ouvrage de bonne et léale cire de quelque couleur que ce soit, il a pourtant plusieurs fois été repris de mal versation par les maître dudit style et par la justice, étant mandé devant lesdits maîtres, il a promis de ne plus faire semblables ouvrages de mauvaise denrée à péril d'être privé dudit style, promettant de payer 5£ 10s d'amende pour 11 bottes d'attaques trouvées mauvaises qui demeurent es mains desdits maîtres et de rendre à Jean DUBACQ maître dudit style 4£ 19s pour lesdites attaques qu'il avait prises à Seclin es mains de quelque revendeur. Témoins Jean LECOQ, Guillaume LEVEAU, Cornille CHARLART et Pierre MANTEAU, ledit DUBACQ, Jean LECOQ le jeune et Denis LEVEAU.

Raoust Carton 1 doc 1 n°151 (166) du 19/11/1588 (Photo 00092)

Michel FOURNIER fermier des moulins de Comines y demeurant âgé de 42 ans et Jean VAN MECHE fils d'Amand, bourgeois et marchand à Lille âgé de 42 à 43 ans affirment que ledit FOURNIER a été requis par Georges LE GILLON son oncle d'**être certiore (certain ?) du trépas de certaine fille** qui était à Allard LAIGNEL demeurant à **Londres**, pays d'Angleterre qu'il eut de Catherine LE GILLON sa femme, soeur dudit Georges. Trouvant un nommé Jean POLLET à Lille demeurant à Londres, le déposant le supplia de l'avertir s'il y avait encore des enfants vivants dudit Allard et de ladite feue Catherine. Sur quoi il y a quatre ou cinq ans il a reçu une lettre dudit POLLET lui disant que tous les enfants étaient morts. Lettre présentée ce jour aux attestants qui ont confirmé qu'elle a été écrite par ledit POLLET. Ledit VAN MECHE l'ayant déjà vu écrire semblables lettres et reçu lettres semblables de lui. La lettre disant : *Sr Michy FOURNYER après tous recommandasyon se sera pour vous arverty que je me suy informé de ceste fille de Cateline LE GILLON don mon dict que la fille est trespasé letté passé et le mon dict deux de sesse voysyen, lung apres laultre, partant sy vous vollez que je vous envoy la restification de la vielle de Londre je le vous envoyray, mais il vous couteray plus demy angelo à tant soie à Dieu recommandé le vostre et tout ce qui m'est possible, Jean POLLET.* Ledit FOURNIER a encore affirmé avoir vu à Londres les deux filles desdits Allard et sa femme dont l'une était appopligée, ne se pouvant aider de ses brachs (sic - bras) et jambes. Il y a quelques années ledit Allard étant en ces pays bas lui a dit qu'il ne restait que ladite fille ainsi importante, laquelle il disait retourner en convalescence. Ayant entendu par ladite lettre que depuis elle est allée de vie à trépas. Témoin Jean BOTTERS fils de feu Henri, natif de Gand demeurant à Lestrun.

Raoust Carton 1 doc 1 n°152 (167) du 13/12/1588 (Photo 00093)

Jean CAMBIER marchand à Lille d'une part, Guillaume DALKENS marchand à Liège d'autre part. S'accordent concernant le commerce de marchandises devant aller de Lille à Liège pendant trois ans. Témoins Jean MOLLET fils de feu Jean et Charles VANDERMOTTE fils de feu Guillaume [\[Idem que l'acte 55\]](#)

Raoust Carton 1 doc 1 n°153 (s.n.) du 26/11/1588 (Photo 00095)

Demoiselle Péronne PARENT épouse de Jean CAMBIER, marchand à Lille teste. Inhumation en l'église St Etienne devant la chapelle Ste Barbe où sont enterrés ses père et mère. Dons à ladite église, aux pauvres, orphelins de la Grange, filles de Conception, école dominicale, aux Frères mineurs, Jacobins, Sœurs Grises, Sœurs Noires, Sœurs Repenties, à la chapelle St Roch, de la Vierge Marie, de St Sébastien, la messe du St Sacrement. A Chrétienne NOULLET sa servante 300fl. La donation par elle faite à Catherine CAMBIER femme de Joachim GOIMANS, neveux et nièces d'icelles le 19 de ce mois et autres donations devront être accomplies et si l'un des héritiers s'y oppose il sera privé de sa part au profit des pauvres, de l'église St Etienne, Jacobins et Frères Mineurs chacun pour un quart. Le reste de ses biens ira pour 1/5° à Jean PARENT son frère, 1/5° à Catherine PARENT veuve de Mahieu HOCCELOT (sic - HOYGHELOT), 1/5° à Anne PARENT femme de Jacques DESRUYELLES, 1/5° à Jeanne PARENT Fille à marier, sa soeur et 1/5° à Isabeau et Catherine DELOBEL ses nièces, petites-filles de feu Allard DELOBEL et de feue Michelle PARENT qui fut aussi sa soeur. Ses exécuteurs testamentaires seront Jean DESPREZ bourgeois à Valenciennes, Jean DESART le jeune, receveur en Quesnoy et François BRUNEAU ses bons amis. Témoins Guillaume VERCAMERE fils de feu Roger, natif de Bruges et Jean NOULLET fils de feu Jean, natif de Menin demeurants à Lille [\[Idem au Carton 4 n°57\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°154 (168) du 19/11/1588 (Photo 00096)

Demoiselle Péronne PARENT épouse de Jean CAMBIER, marchand à Lille en raison de plusieurs plaisirs que lui a fait Demoiselle Catherine CAMBIER femme de Joachim GOYMANS de Valenciennes, lui donne 5000fl à prendre sur sa succession à charge qu'à la mort de ladite Catherine la somme ou parties acquises avec elle iront à ses neveux et nièces, enfants de Pierre PARENT, sicomme Marie Françoise CAMBIER et Anne FAREAU fille de feue Péronne CAMBIER [\[Idem au Carton 4 n°56\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°155 (169) du 06/03/1589 (Photo 00097)

Noël DUMONT maréchal a pris de Philippotte DELEMOTTE veuve d'André DILLIES ici présente, une maison à usance de maréchalerie au faubourg St Pierre lez Lille. En précisent les conditions.

Raoust Carton 1 doc 1 n°156 (170) du 20/02/1589 (Photo 00097)

Maître Guillaume CARLIER prêtre à Wambrechies d'une part, Jean CUVELIER dit Bastien de Comines d'autre part ont fait état de leurs affaires et marchandises qu'ils ont ensemble jusqu'à ce jour après quoi ledit Bastien se trouve redevable de 58£ de gros compris 40£ de gros pour le principal et arriérage d'une lettre de rente héritière hypothéquant un lieu à Geluwe naguère acheté par ledit Bastien à Olivier VANACKERE dont ledit Guillaume à droit.

Promet de payer 18£ de gros en acquit dudit Guillaume à Marin PATYN de Geluwe pour le restant et parpayé de la cense qu'il lui a achetée, 20£ de gros d'ici Noël 1589 et 20£ de gros à Noël 1589 en un an. Après quoi la lettre de rente héritière sera cassée et ledit Bastien adhérité dudit lieu et cense. Catherine DE MILLEVILLE sa femme s'est portée solidaire. Témoins Jacques DECROIX dit Drumez, hôte au Lion d'Or à Lille et Cornille REYERS son serviteur.

Raoust Carton 1 doc 1 n°157 (171) du 15/09/1581 (Photo 00098)

Mahieu DUMOULIN et Antoine DE HAS curateurs de François DUMOULIN reconnaissent que le 6 août 1580 ils ont vendu une maison appartenant audit François gisant au portail de l'église St Maurice à Jacques GILLEMAN pour 1017fl 5p à payer 236fl comptant et 500fl à retenir en lettre de rente héritière et le reste portant 281fl 5p à payer sous deux ans par lettre devant les échevins de Lille. Ledit François n'ayant autres moyens pour subvenir à ses affaires et nécessités urgentes qu'en vendant la dette de 281fl 5p, ils la vendent à Hugues DUTRIEZ le jeune moyennant 125£ dues par acte devant Jean LEDRUT, notaire, le 12 août 1580 dont il a droit par transport, item 125£ qu'il promet au mariage d'Isabeau DUMOULIN aînée dudit François ou de sa deuxième fille en cas de trépas de ladite Isabeau et le reste portant 312£ 10s sont reçus ce jour. Témoins Pierre DE HAS l'ancien et Pierre DE HAS le jeune [[Idem au Carton 4 n°41](#)].

Raoust Carton 1 doc 1 n°158 (172) du 16/09/1591 (Photo 00099)

Antoine DE HAS marchand à Lille vend à Hugues DUTRIEZ le jeune son beau-fils, la somme de 125£ que François DUMOULIN, vieswarier à Lille, lui doit par acte devant Jean LEDRUT, notaire, depuis le 12 août 1580.

Raoust Carton 1 doc 1 n°159 (173) du 02/01/1589 (Photo 00099)

Michel LEFEBVRE et Jeanne VACHERON sa femme, fille et héritière avec autres de feu Jean VACHERON et de Marguerite THEVELIN, vendent aux enchères à Jacques DUFOUR demeurant en la place des Patigniés à Lille, 1/5° de leurs droits dans une maison rue de la Clef à Lille tenant par derrière au logis des Trois Rois, où demeure à présent André VACHERON. Témoin Eustache DOMMESSENT teinturier de wedde à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°160 (174) du 03/02/1589 (Photo 00100)

Isaac BEGHIN fils de Clément de Lille baille à Jean LELIEUVRE esquilleteur, une chambre avec cheminée et une chambre au-dessus de la cuisine en la maison où pend l'enseigne La Clef rue de la Clef à Lille que le comparant tient en louage de la veuve Bertrand BAVE pour deux personnes. Le 23 avril 1589 ledit LELIEUVRE déclare ne pas vouloir profiter dudit bail.

Raoust Carton 1 doc 1 n°161 (175) du 11/02/1589 (Photo 00101)

François CASTELAIN fils et héritier de feu Michel reconnaît devoir à Louis WAUCQUIER tondeur, 20£ de gros, savoir 14£ pour une année de table et pension jusqu'à Noël 1589 et 6£ à cause de prêt, lui cède une année de louage d'une maison où pend Le Plat d'or à Lille lui appartenant à 20£ de gros par an.

Raoust Carton 1 doc 1 n°162 (176) du 15/06/1581 (Photo 00101)

Jérôme BOUCQUENOIS procureur de Gilbert BOUTILLIER déclare que puisqu'il y eut sentence rendue au préjudice dudit BOUTILLIER par le gouverneur de Lille au profit de Michel et Michel LHERMINET et consorts et autres tors et griefs à lui inférés, il s'en porte appelant et demande insinuation audit gouverneur.

Raoust Carton 1 doc 1 n°163 (177) du 22/09/1580 (Photo 00101)

Henri DE PREUDHOMME écuyer, Sr de la Ghennerie [à Laventie] baille à Nicolas DEVILLERS de Lille, une maison rue du Molinel à Lille avec entretien de la pompe et des verrières. Maître Arnould MIROUL se porte caution.

Raoust Carton 1 doc 1 n°164 (178) du 18/05/1580 (Photo 00102)

Michel MALLET fils de feu Jean, assisté de Marie BETREUMIEUX sa mère, veuve dudit Jean, Bernard MALLET son frère, Louis WAUCQUIER son cousin germain et d'André BETREUMIEUX son oncle d'une part, Noëlle BRAEM assistée de Jacques BRAEM son père, Nicolas BRAEM son frère et de François FLINOIS son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte la moitié de 6c de labeur à Phalempin en deux pièces venant de son père, le bail par sa mère de la maison où elle demeure avec 6c ½ de labeur et jardin, le bail de 5c de labeur à Phalempin qu'elle tient de Pasquier DUGARDIN avestis de blé et celui de 2c de labeur avestis de blé, 40£, une vache de poil roux valant 30£, 2 rasières de blé, 2 tonneaux de bière et ses vêtements de noces. Elle apporte 2c de labeur à Phalempin à prendre après le trépas de ses père et mère, 1c 2/3 et 1/3c en une pièce appartenant à son père, ses vêtements de noces, un coffre ou un écrin, un lit avec sa suite, 4 tonneaux de boire (sic) et 4 rasières de blé [[Idem au Carton 4 n°28](#)]

Raoust Carton 1 doc 1 n°165 (179) du 12/12/1577 (Photo 00103)

Jean LEMESRE fils de Jean, hôte des Pastoureaux à Lille reconnaît devoir à Antoine ROHART et Jean BARTIER, tuteurs de Pierre CUVELIER fils de feu Daniel, 650£ que ledit Daniel a assigné audit Pierre par partage, somme laissée es mains du comparant comme époux de Marie RIDDE auparavant veuve dudit feu Daniel à payer à la St Jean Baptiste. Ledit Jean LEMESRE père se porte caution. Témoin Piat DE VIENNE hôte à la Folie. Confirmation par ladite RIDDE [\[Idem au Carton 4 n°11\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°166 (180) du 12/12/1577 (Photo 00104)

Jean BARTIER fils de feu Jacques de Beauamps reconnaît devoir à Jean LEMESRE fils de Jean, hôte des Patoureaux, 53£ à cause de dépenses de bouche à payer à la St Jean Baptiste.

Raoust Carton 1 doc 1 n°167 (181) du 24/06/1581 (Photo 00104)

Hermès LE VRIENT, assisté de Philippe LE VRIENT son frère et de Gilles DYVER bourgeois de Lille, maître dudit Hermès d'une part, Madeleine DESPREAUX fille de feu Nicolas, assistée de Gilbert PREVOST et Antoinette DELANNOY sa mère femme (sic) et amis acquis de ladite Madeleine d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots. Les enfants dudit Philippe tels que Jérôme et Philippe LE VRIENT advenant la mort d'icelui avant ledit Hermès, iceux représentent le chef et tête de leur dit père en la succession dudit Hermès [\[Idem au Carton 4 n°33\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°168 (182) du 10/12/1580 (Photo 00105)

Valentin BONVARLET en la paroisse St Pierre de Lille, assisté d'Antoine LEPRINCE et Julien HAZART d'une part, Anne DARTHOIS veuve de Jacques LAIGNEL, hôtesse es faubourgs de la Barre, assistée de Charles DARTOIS son frère et de Pierre DUMOULIN brasseur, son amis acquis d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte en biens meubles pour 100fl et elle de même.

Raoust Carton 1 doc 1 n°169 (183) du 03/10/1580 (Photo 00105)

Maximilien VANDENHEEDE écuyer, Sr de Desteldoncq déclare que ce jour il s'est trouvé à Lille ayant porté appel contre Messieurs les mayeur et échevins de Lille et Elie DESPLANCQUES chanoine. Maître Jean LEFEL, ayant fait prendre au corps ledit Sr comparant **à cause d'écrits diffamatoires et injurieux** pour réparation desquels ledit LEFEL l'a fait prisonnier. Ledit comparant a remontré au dit Magistrat les injures contre lui inférées par ledit LEFEL après quoi il a ordonné qu'il resterait en prison faute de bailler caution de 100 écus. Contre quoi il porte appel et demande à ce que ce soit insinué au dit Magistrat.

Raoust Carton 1 doc 1 n°170 (184) du 21/01/1581 (Photo 00106)

Lambert RACHINE (RACINE) et Eustache BLAUWART marchands à Beaurain vendent à Jean LEGRAND marchand à Lille, six milles de poudre sèche de garance de Beaurain [\[Identique au Carton 4 n°30\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°171 (185) du 28/07/1578 (Photo 00106)

Philippe CARLE huissier de la Chambre des Comptes à Lille vend aux enchères à Jean REUBUIS procureur, ses droits sur une petite place à présent vide où il avait cinq demeures qui ont été défaits pour faire certain bollewarcq hors la porte de la Barre [\[Identique au Carton 4 n°6\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°172 (186) du 07/10/1580 (Photo 00107)

Demoiselle Péronne LECHERF veuve de Pierre BAVE l'aîné vivant bourgeois de Lille déclare que Pierre et Françoise BAVE ses enfants ont été avancés par leurs mariages de 1000fl mais maître Jérôme BAVE prêtre, curé de Ste Catherine à Lille, son fils, n'a rien eut d'autre qu'une rente viagère de 36fl par an. Désirant égalité, désire que ledit Jérôme aura hors part sur sa succession 600fl et lui donne une lettre de rente héritière de 400fl obligeant Noël WAIGNON, procureur postulant en cour laye, Jean VANESSCHE fils de Gauthier et Jean DE BRABANT au profit d'Antoine et Antoinette MASUREL dont elle a droit comme veuve dudit BAVE qui en avait droit comme père et héritier mobilier de Demoiselle Marie BAVE à son trépas veuve de maître Louis BAILLET et auparavant veuve d'Antoine MASUREL, à présent due par Pierre LEPE ayant acheté la maison où pend de Mouton d'Or sur la marché à Lille hypothéquée depuis le 15 juillet 1559 devant les échevins de Lille [\[Identique au Carton 4 n°31\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°173 (187) du 20/12/1582 (Photo 00108)

Jean DE FRELIN comme maître et gouverneur de l'hôpital St Julien à Lille baille à Jean DEMAY laboureur à Ancoisne, paroisse d'Houplin 6c de labour pris en 18c audit hameau à l'encontre des pauvres de Ste Catherine à Lille [Sans date indiquée, première échéance St André 1583. Prob. 20/12/1582 comme l'acte suivant].

Raoust Carton 1 doc 1 n°174 (188) du 20/12/1582 (Photo 00108)

Jean DE FRELIN comme maître et gouverneur de l'hôpital St Julien à Lille avec Nicolas DU BOSQUEL écuyer, Sr de le Berghe baillent à Jacques DUPREZ laboureur à Lomme 1b à Lomme et 15c en deux pièces.

Raoust Carton 1 doc 1 n°175 (189) du 25/08/1580 (Photo 00109)

Pierre GHESQUIERE naguère sergent au siège de la Gouvernance de Lille ayant droit par transport par Antoine LEMAHIEU époux de Marie DELEPLANCQUE fille de feu (blanc) et d'Isabeau LADMIRANT, vend à Guillaume RIDDE tuteur avec autres de Daniel, Robert, Jeanne et Marguerite CUVELIER enfants de feu Daniel qu'il eut de Marie RIDDE et héritiers de feu Pierre CUVELIER leur frère, une lettre de rente héritière du 12 juin 1524 de 200£ obligeant Jacques LEWAIGE (LOUAGE) au profit de Pierre WARLOP, depuis reconnue exécutoire par Jacques LERNOULD dit Daniel de Wambrechies ayant acheté le lieu à Linselles hypothéqué et depuis par Jacques HOCHEDÉ époux de Jeanne LEWAIGE (LOUAGE) fille de Jacques ayant repris à titre de proximité lignagère un lieu manoir sur 7b et depuis par Jean LEPERS de Mouvaux, époux de Marie HOCHEDÉ fille et héritière dudit feu Jacques, et à présent se paye par Jean GHESQUIERE fils de feu Etienne de Linselles ayant acheté l'héritage hypothéqué.

Raoust Carton 1 doc 1 n°176 (190) du 17/03/1583 (Photo 00110)

Louis CASTEL, Demoiselle Agnès BAILLET sa femme, Nicolas PARENT, Demoiselle Catherine BAILLET sa femme, lesdites BAILLET filles de feu Jacques, nièces et héritières avec Jeanne BAILLET femme de Jacques DELOS de feu Jean BAILLET leur grand-père pour 1/3, ayant droit de 2/9°, vendent audit Jacques DELOS et sa femme, les 2/9° d'une lettre de rente héritière du 22 mai 1543 de 853£ 10d 5d demeurés en cour, laquelle rente feu Pierre SCRIECK par l'achat qu'il a fait le 25 février 1548 d'icelui Jean BAILLET d'une maison rue de Prêtre à Lille où a par ci-devant pendue m'enseigne de la Table d'Or a été retenu à sa charge et demeuré en cour de ladite rente, ledit Jean BAILLET a depuis acquis le droit par transport de Jeanne DANCOISNE veuve de Jacques BAILLET par acte du 13 mars 1560 dont Wallerand HENNOcq en faisant l'achat de ladite maison à retenu à sa charge, et paye présentement Sire Ruffin ROSSIER prêtre ayant acheté dudit HENNOcq ladite maison. Témoins Louis DESCAMPS fils de Jean et Noël BONDUEL fils de feu Charles.

Raoust Carton 1 doc 1 n°177 (191) du 17/03/1583 (Photo 00110)

Louis CASTEL, Demoiselle Agnès BAILLET sa femme, Jacques DELOS, Demoiselle Jeanne BAILLET sa femme, lesdites BAILLET sœurs, nièces (petites-filles) et héritières en ligne directe avec Catherine BAILLET femme de Nicolas PARENT de feu Jean BAILLET pour 1/3, ayant droit de 2/9° de 30c, vendent moyennant une lettre de rente héritière procédant de l'hoirie dudit feu Jean, audit PARENT et sa femme les 2/9° de 30c de labour en plusieurs pièces à Templemars occupés par Jean RICQUELATTRE et Antoine ROHART dont le surplus des 2/9° appartient, sicomme 20c à Demoiselle Marguerite BAILLET veuve de Jean LE REGNIER, et audit PARENT à cause de sa femme 1/9°.

Raoust Carton 1 doc 1 n°178 (192) du 01/04/1583 (Photo 00111)

Anne LAMBELIN fille de Jean vend à Betreumine DEROUBAIX veuve de Jean DELANNOY une lettre de rente héritière de 500fl obligeant Jean WARLOP marchand tanneur au profit de la comparante depuis le 3 septembre 1579.

Raoust Carton 1 doc 1 n°179 (193) du 07/04/1583 (Photo 00111)

Gaspard TIBREGHIEN (THIBERGHIE) fils de Blaise, époux de Jeanne LECOMTE fille et héritière de feu Jacques LECOMTE et de Catherine CAUCHETEUR ayant droit par partage, vend à Adrienne DELOS fille d'Hellin, une lettre de rente héritière devant les échevins de Cysoing du 14 avril 1559 obligeant Jean DELEPLANCQUE au profit de Jean, Luc, Martin [Non précisé mais probablement CAUCHETEUR], Antoine DEBUISNES, Jeanne CAUCHETEUR sa femme, Jacques et Marie CAUCHETEUR de 6£ 5s par an. Comme aussi Pasquier LECOMTE frère de ladite Jeanne ici présent renonce à ses droits sur ladite rente.

Raoust Carton 1 doc 1 n°180 (194) du 24/04/1583 (Photo 00111)

Guillaume DECOUROUBLE bourgeois et marchand à Lille met à néant le bail précédent d'Hans HAYET (?) avec Guillaume LOYSEN son pleige avec l'accord dudit Guillaume pour bailler à Grard LEENEN fils de feu Thierry (espace - profession) de voires et Demoiselle Agnès LEBORGNE sa femme une maison au Beau Regard à Lille où pend l'enseigne Le Chevalier d'Argent tenant à l'Anneau d'Or appartenant à Toussaint DESMONS moyennant six voires de leur ouvroir ou boutique telles et si belles que ledit bailleur voudra prendre à choisir durant les trois ans du bail. Témoins Hans ABEN de Lille et maître Jacques LE TURCQ (?) maître cuisinier au logis de l'Ecu de Portugal.

Raoust Carton 1 doc 1 n°181 (195) du 06/05/1583 (Photo 00112)

Jean ZEBOOVET (ZEBOOCT ?) et Jeanne RUYANT sa femme de Wavrin vendent à François RUYANT et Marguerite DE BEAUVOIS sa femme, leurs droits après le trépas de Jeanne RUYANT fille de feu Pierre, débile d'entendement en un petit lieu manoir sur 2c et tous les biens meubles et immeubles à Fromelles. Témoin Augustin RUYANT de Wavrin qui renonce de même à sa part.

Raoust Carton 1 doc 1 n°182 (196) du (Photo 00113)

Vénérable et discrète Demoiselle Dame Jacqueline DE HAYNIN abbesse et Dame de Messines, Croizettes etc. pour elle et les religieuses du couvent dudit lieu, baille à Jean LEJEUNE (LE JOSNE) fils de feu Jean de Croizette et sa femme et enfants après avoir mis au néant un bail passé devant Denis FROIDURE, notaire, accordé par ladite Dame de 37 mesures que pour le procès intenté par Antoine LEBEL ledit LEJEUNE en puisse jouir de 81 mesures en la paroisse de Croizette en plusieurs pièces pour douze ans qui est le nouveau bail [Pas de fin].

Raoust Carton 1 doc 1 n°183 (197) du 03/11/1583 (Photo 00113bis)

Allard RAES fils de feu Nicolas, hôte et brasseur à Genech avec l'accord de Marc MARTINACHE son beau-fils vend à Noël BRIDOUOL procureur à Lille une lettre de rente héritière du 27 octobre 1579 de 50fl demeurée au cours de 25fl obligeant Jean HOYEL fils de feu Pierre au profit du comparant que Philippe LAUWELE et Marie DENGREMONT sa femme payent à présent comme ayant acheté le bien hypothéqué. Témoins le Sr François DE BUENEN prêtre, horiste de l'église Ste Etienne de Lille et Antoine DELETTRE hôte du Faisan à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°184 (198) du 17/02/1584 (Photo 00113bis)

Antoine TERRET greffier de la Chambre des comptes de Lille époux de Demoiselle Jacqueline DE COUROUBLE vend à Guillaume DECOUROUBLE son beau-père une lettre de rente héritière du 10 juillet 1678 de 800fl obligeant Guillaume DELELYS greffier civil de Lille, Demoiselle Isabeau LE COUSTURE sa femme, Jacques MOREL, Demoiselle Barbe BOUCHER sa femme, Mahieu MOREL leur fils au profit de ladite Demoiselle Jacqueline DECOUROUBLE.

Raoust Carton 1 doc 1 n°185 (199) du 28/05/1583 (Photo 00114)

Louis DUBUS marchand à Lille baille à Jacques BARBIEUR de Sainghin, une maison rue des Malades près de la Trinité à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°186 (200) du 16/10/1581 (Photo 00115)

Jeanne PHILIPPE veuve d'Alexandre BERNISSE de Lille pour faire solution de paiement à Demoiselle Jeanne BAVE veuve de Jean DELEROYERE de Lille de 510£ à cause de prêt, lui cède pareille somme sous les mains des héritiers de feu maître Philippe TOURNEMINE vivant dépositaire à Lille procédant de la vente par elle faite de la maison où pend l'enseigne Le Corne d'Or, nantis par Antoine DE HOLLANDE (DE HOLLANDRE) comme tuteur de Martin DU RIVAGE qui est le reste des deniers procédant de ladite vente [\[Idem au Carton 4 n°43\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°187 (201) du 31/10/1581 (Photo 00115)

Jean AGACHE fils de feu Mor de Saint André lez Lille affirme qu'il y a 16 ou 17 mois il fut présent avec Antoine DE NOBLE son beau-frère au siège de la Gouvernance de Lille où Pasquier DUMORTIER fils de feu Guillaume, laboureur à Bousbecque fit serment de servir de vivandier pour les gens de sa majesté et partout les suivre, dont il a obtenu lettre, mais le témoin ne sait plus quel jour ni par quel lieutenant elle fut donnée. Attesté es prisons du roi à Lille [\[Idem au Carton 4 n°44\]](#).

Raoust Carton 1 doc 1 n°188 (202) du 30/04/1591 (Photo 00115)

Jeanne BLANCQUART fille de feu Nicolas de Lille donne à Jeanne BLANCQUART fille de feu Henri, sa nièce et filleule ce que son père aurait dû recevoir de sa succession. Si ladite nièce mourait sans hoirs ni fait de disposition, sa part ira pour la moitié à aux plus apparents héritiers de ladite donatrice tant fils que filles et l'autre moitié entre ses demi-frères et demies-sœurs. A Michelle BLANCQUART fille de Noël son frère 100fl à prendre dans sa succession.

Raoust Carton 1 doc 1 n°189 (203) du 04/04/1584 (Photo 00116)

Simon DU JANRIEU bourgeois et marchand à Lille et Demoiselle Marie DE COUROUBLE et Georges DELEDEULE fils de Jean qu'il eut de Demoiselle Isabeau DECOUROUBLE, baillent à Jean AHAIGE fils de feu Denis, laboureur et couturier et Isabeau VISIN sa femme de Lomme, un lieu manoir sur 6b 13c 1q.

Raoust Carton 1 doc 1 n°190 (204) du 23/08/1578 (Photo 00116)

Georges DELEDEULE fils de Jean de Lille vend à Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille, une lettre de rente héritière du 16 juillet 1572 de 300fl obligeant Michel GOMMER Sr de Schoonvelde et Demoiselle Marguerite DE REBREVETTES sa femme au profit des tuteurs dudit Georges. Témoin Mathieu DE JONVILLE cuvelier à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°191 (205) du 31/08/1581 (Photo 00117)

Philippe CARRE de Loos déclare que le 11 mars 1579 il a reconnu devoir à feu, alors vivant, maître Jean CARRE prêtre, curé de Loos, son fils, 300£ à cause de prêt, somme qui lui a été acquittée au trépas dudit Jean. Désirant récompenser Christophine CARRE Sa fille des ses bons et agréables services, il lui donne ladite somme à prendre à son trépas jusqu'à sa propre mort pour ensuite retourner à ses plus proches héritiers. Témoin Guillaume DESTIEU censier d'Avesnes et Jacques AGACHE clerc de la Gouvernance [[Idem au Carton 4 n°36](#)]

Raoust Carton 1 doc 1 n°192 (206) du 13/02/1589 (Photo 00117)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille baille à Pierre LESECQ et Isabeau LOMBART sa femme 3 prés hors la porte de la Barre tenant ensemble sur 31c dont un à curer toiles.

Raoust Carton 1 doc 1 n°193 (207) du 19/01/1591 (Photo 00118)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille baille à Antoine DU PONCHEL laboureur à Barghes, paroisse de Wattignies, un bonnier de labour fief à Wattignies que tient en cense Jean BLANCQUART le jeune. Témoin Mahieu DU PONCHEL.

Raoust Carton 1 doc 1 n°194 (208) du 07/11/1590 (Photo 00118)

Maître Guillaume CARLIER prêtre, curé propriétaire de Wambrechies d'une part, maître Jean PEUVION prêtre, doyen de chrétienté de Quesnoy sur Deûle desservant actuellement ladite cure de Wambrechies d'autre part. Il y a cinq semaines environ ils se sont trouvés ensemble pour évoquer (avec) Monsieur maître Guillaume ESTIVES, docteur en théologie président du séminaire du roi à Douai et Messieurs les docteurs et professeurs es lois maître François GOETHALS et maître Jean RIDDERUIEN (?) à présent recteur de l'université de Douai en la maison dudit séminaire et s'accorder pour céder ladite cure de Wambrechies, assignation de pension annuelle, réservation du droit et action sur les dîmes à l'encontre de Messieurs de St Pierre de Lille pour la totale augmentation en pouvoir jouir l'espace de quatre ans après paisible jouissance en ladite augmentation pour la recevoir librement avec l'accord de l'évêque de Tournai. Ils promettent de garantir cet accord sous l'accord de sa seigneurie révérendissime.

Raoust Carton 1 doc 1 n°195 (209) du 06/04/1589 -image00119

Guillaume BERNARD écuyer, de Louvain, vend à Martin MUETTE bourgeois et marchand à Lille une lettre de rente héritière du 16 mai 1576 obligeant Jacques DESMAZURES écuyer, Sr de Diompeecke fils de Jacques, François FOLLET et Allard LE MONNIER au profit dudit BERNARD pour 800fl, reconnue exécutoire le 17 août 1575 par Josse (rien) écuyer, Sr de Wulvergem, Wynnehem etc.

Raoust Carton 1 doc 1 n°196 (210) du 17/10/1590 (Photo 00119)

De la part de Robert VERMERSCHÉ marchand à Lille soit demandé serment par Nicolas DOMINIQUE marchand à Lille âgé de 25 ans environ s'il est remémoratif qu'en juin 1588 il se soit trouvé à Saint Omer en l'hôtellerie de la Double Croix avec Jacques LECLERCQ, procureur postulant à Saint Omer, Laurent WILLEMIN marchand de Bruges, Antoine ANDRIEU marchand de Courtrai, Michel CORNETTE bourgeois de Saint Omer et Jean GAZET procureur postulant à Saint Omer. S'il a entendu que Robert VERMERSCHÉ y étant aussi a nommé ledit LECLERCQ comme son procureur en certaine cause contre Jean VANDERBUSCHÉ marchand à Courtrai aux viescaires de Saint Omer sur certain coffre de marchandise arrêté comme appartenant audit Robert. Ayant payé audit VANDENBUSCHÉ au

faubourg d'Amiens par Baptiste MERENDRE, serviteur dudit Robert en mars dudit an pour 32£ de gros à déduire de plus grande somme dont il a obtenu quittance.

Raoust Carton 1 doc 1 n°197 (211) du 09/10/1590 (Photo 00120)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille baille à Pierre HOUZET fils de feu Pierre demeurant es faubourgs de la porte de la Barre 6c de pré es dits faubourgs.

Raoust Carton 1 doc 1 n°198 (212) du 18/12/1587 (Photo 00121)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille baille à Pierre HOUZET fils de feu Pierre demeurant es faubourgs de la porte de la Barre 6c de pré es dits faubourgs.

Raoust Carton 1 doc 1 n°199 (213) du 05/09/1590 (Photo 00121)

Martin DESCAMPS fils de feu Louis, bourgeois et marchand à Lille âgé de 33 ans environ et Allard BAVE fils de Nicolas, bourgeois et marchand à Lille âgé de 25 à 26 ans affirment que ce jour ils ont été présents dans la boutique de Denis VANACKERE marchand de soies à Lille où de la part de Jean POUILLE au nom de Jacques FASSE et compagnie a été livré et fait peser plusieurs cartes (ou carles?) de soie de Venise noire de la marque de Morari que ledit POUILLE maintenait devoir peser au poids d'Anvers. Il fut trouvé sur chacune 2 livres poids d'Anvers, ayant courtesse d'une once au regard de plusieurs voires sur aucunes desdites cartes plus d'une once de poids. Ledit VANACKERE a protesté contre ledit POUILLE.

Raoust Carton 1 doc 1 n°200 (214) du 11/11/1585 (Photo 00121)

Jean DUCASSEL (DUCASTEL ?) foulon de draps au pont du Canteleu lez Lille baille à Marie CORNILLE veuve de Pierre TERRENEUR (sic - TOURNOIS ?) de Comines, un lieu manoir sur 8c de bois à Comines tenant au fief de Radelkin appartenant aux hoirs Sire Antoine BERTHE, 17c de labour et 15c de labour, le tout 3b 5c environ.

Raoust Carton 1 doc 1 n°201 (215) du 02/05/1589 (Photo 00122)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille, neveu et héritier de feu Sire Adrien FERRET vivant prêtre, vend à maître Jacques DU CELLIER, receveur à Lille, le cours de trois années d'une lettre de rente héritière obligeant la ville de Courtrai pour 22£ de gros par an échus en 1586-1588 faisant 66£ de gros.

Raoust Carton 1 doc 1 n°202 (216) du 02/05/1589 (Photo 00123)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille, fils et héritier de feu Jean DU JANRIEU et de feu Demoiselle Isabeau FERRET vend à maître Jacques DU CELLIER, receveur à Lille, une lettre de rente héritière du 10 juillet 1472 de 6fl par an sur la ville de Gand au profit de maître Pierre MERTIN et autre de 3£ de gros par an sur la ville de Gand au profit de Casin PIERNIER.

Raoust Carton 1 doc 1 n°203 (217) du 02/05/1589 (Photo 00123)

Simon DU JANRIEU bourgeois de Lille, neveu et héritier de feu Sire Adrien FERRET vivant prêtre, vend à maître Jacques DU CELLIER, receveur à Lille, le cours de trois années d'une lettre de rente héritière de 22£ de gros par an sur la ville de Courtrai pour 1587-1589. Correction du 21 mars 1590 : pour les années 1586-1588.

Raoust Carton 1 doc 1 n°204 (218) du 28/08/1581 (Photo 00124)

Demoiselle Joye PIEDEAUWE veuve de maître Adrien CLEMENT baille à Charles MANISENT bourgeois de Lille une portion de jardin au grand jardin derrière l'hôtel d'Hailly avec un pommier sauvage [[Idem au Carton 4 n°35](#)].

Raoust Carton 1 doc 1 n°205 (219) du 19/08/1581 (Photo 00124)

Jacquemine THEVELIN veuve de Jean LUCAS de Lille donne à Guillaume RIDDE et Jacquemine LUCAS sa femme, sa fille pour leurs bons services et en raison de sa dot, 400£ à prendre sur sa succession et 1/4 d'une choque de maisons à Armentières délaissée par feu Robert THEVELIN et Agnès VANDERLENDE rue des Poncheaux à propos de quoi il y a procès à cause des 3/4 intenté par Guy, Jean et Antoinette THEVELIN ses frères et soeur à l'encontre de Charles BROUXAUT [[Idem au Carton 4 n°34](#)].

Raoust Carton 1 doc 1 n°206 (220) du 28/03/1586 (Photo 00124)

Balthazar CLAUWART fils de (blanc) natif de Louvain demeurant avec le Sr DE MASMINES, assisté d'Adrien OSSTERLINX écuyer, maître d'hôtel de Madame la comtesse d'ISENGHIEN d'une part, Annette DELOS fille de feu Hellin, assistée de Jacques DELOS son frère et d'Adrien SALMON son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte 900fl en argent lettres de rentes héritières et arriérages sans comprendre ses accoutrements.

Raoust Carton 1 doc 1 n°207 (221) du 23/02/1590 (Photo 00125)

[En flamand - Traduction de Luc Petillion] Jean DOVERDAGHE fils de Jacques de Gand vend à Jean VIRON écuyer, conseiller du roi et lieutenant de la Gouvernance de Lille, 7b y compris un fief avec la moitié d'une maison et édifices à l'encontre de Jacques DOVERDAGHE son frère, à Moortsele (près de Gand). Témoins : Thomas COONE fils de Jean, demeurant à Moorselede (Moorslede ou plutôt Moortsele) et Cornille VANDENBROUCKE fils de Josse.

Raoust Carton 1 doc 1 n°208 (222) du 26/01/1589 (Photo 00126)

Paul PREVOST fils de Toussaint, boucher à Lille pour avoir son corps à délivré rechargé à la requête de Gilles LERNOULD, procureur et receveur spécial de Marie CROICHON veuve de Gilles LERNOULD pour avoir paiement de 50fl, il cède le tiers de la moitié de 7c de labeur à Fromelles à l'encontre de Thomas DELAVAL et autres occupés par (blanc) auparavant veuve de Jacques DELAVAL pour peu que sa vente rapporte 50fl. Témoin Michel WAMBACQ, clerc.

Raoust Carton 1 doc 1 n°209 (223) du 07/03/1589 (Photo 00126)

Paul PETIT et François COUSTRER (?) charpentiers, Michel BRETON et Nicolas DESMILLESCAMPS maçons à Lille ayant fait des ouvrages aux **censes du château et de le Becque à Halluin** appartenant au prince de CHIMAY suivant contrat devant les auditeurs du 31 décembre 1585 obligeant feu le Sr DE GHYSLENGHIEN comme pleige pour 2495£ 1s 3d tanmoins de la somme de 250£ reçue ce jour de Thomas FLEURKIN receveur d'Halluin et des mains de François WAMBACQ procédant des denier d'Artois appartenant audit Sg prince 150£, restant le surplus portant 1795£ 2s 3d que Jean LEPLAT et Martin SIX, censiers de la cense de le Becque et Gavre ont promis de payer, la moitié à St Rémy et l'autre moitié à mi-mars 1590 en réduction de leur rendage. Les comparants mettent à néant ladite pleigerie. Témoin Cornille ZEGERS serviteur au logis du Lion d'Or à Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°210 (224) du 03/07/1589 (Photo 00126bis)

Gilles LECLERCQ fils de Louis, sayeteur, assisté de son père et de Guy MUTTEAU son maître d'une part, Mathieu OSTE fils d'Eloi de Dronghene (Drongen) près de Gand, fort de Catherine OSTE, assisté de Pierre VANDEVOORDE beau-frère et Liévin DE SNOUCK cousin de sa dite fille d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte 12£ de gros à prendre à la mort de son père et un lit étoffé avec sa suite estimés 48£. Témoin Pieter (Pierre) DE WALSCH (LE WALLON) fils de Matheus (Mathieu) de Lille.

Raoust Carton 1 doc 1 n°211 (225) du 13/09/1583 (Photo 00127)

Demoiselle Françoise DELESPINE veuve de Gilles PICAVET d'une part, Jean DE PARMENTIER greffier de la Gouvernance de Lille d'autre part. Le second a donné à la première par respect et considérations une rente viagère de 50fl par an à payer les 19 septembre et mars jusqu'à ce qu'elle aura *la vie spirante* au corps par acte devant Daniel VANDENBROELE, notaire en 1574 avant Pâques, en raison de meubles laissés à elle en la maison dudit PICAVET. Etant apparents d'entrer en difficultés, voulant continuer bonne amitié, ils s'accordent. Moyennant 400£ que le second a reçu de Noël DELEBARRE et Jacques DESPINOY laboureurs à Mons en Baroeul pour rachat d'une lettre de rente héritière qu'ils devaient à ladite Demoiselle et le fait qu'elle l'ait acquitté des arriérages de la rente viagère, il promet de lui payer 28£ 15s par an sa vie durant. Et à sa mort il s'obligera en une rente du même montant au profit des héritiers de ladite Demoiselle à racheter en deux fois 500fl. Lui l'acquitte de ce qu'elle lui doit pour ses meubles.

Raoust Carton 1 doc 1 n°212 (226) du 23/12/1580 (Photo 00127)

Antoinette MORTIER fille à marier de feu Gabriel d'Annappes âgée de 40 ans affirme qu'il y a 7 ou 8 ans elle a servi de messchine (servante) Agnès LIBERT veuve de Pierre DELECOURT d'Annappes à un jet d'arbalète de la cense de Marchenelles occupée par Martin DELECOURT son fils qu'elle fréquentait souvent. Il y aura deux ans en février prochain que tous les édifices de ladite cense furent brûlés en une nuit vers 10h avant quoi elle a entendu tirer à l'arquebuse sans savoir par qui. Le jour de Notre-Dame des advens suivant, 7 à 8 compagnons en forme de soldats dont certains étaient masqués sont venus à l'heure de la grande messe chez ladite Agnès demandant où elle était, à quoi elle répondit qu'elle était à la messe. Ils la saisirent, la lièrent en l'étable des vaches, la menaçant de l'emmenner, maintenant qu'elle était ladite Agnès. Elle fut déliée après avoir promis d'avertir le censier de Marchenelles que sa cense avait été brûlée par eux mais qu'ils ne lui voulaient nul mal. Leur disant qu'il avait perdu beaucoup dans l'incendie ils ont déclaré que ne pouvant avoir le Sr de Marchenelles ils s'en prenaient à ce qu'ils pouvaient. La menaçant de la tuer si elle ne faisait pas passer le message audit censier. Ajoutant qu'ils feraient déplaisir au Sr de Marchevelles s'ils le pouvaient trouver.

Raoust Carton 1 doc 1 n°213 (227) du 23/12/1580 (Photo 00128)

Josse DE HARNES fils de feu Michel, meunier du moulin de Lezennes âgé de 27 ans affirme qu'en février 1579 la cense de Marchenelles a brûlée vers 9-10h de la nuit, ayant vu le feu de sa maison. Entendant que le feu a été bouté par quelques mauvais garnements. 7 à 8 jours après étant à Flers près de la cense des Prés il a rencontre 7 ou 8 compagnons parmi lesquels il reconnu Vincent (blanc) étant parent de Robert CAMBIER, alors maître des hautes œuvres ayant demeuré es faubourgs des Malades. Parlant avec eux ils ont dit qu'ils étaient allés à Annappes en la maison de *la grosse qui est Agnès LIBERT* pensant la trousser mais avaient faillis parce qu'elle était avalée en son puit ou cachée en son étable de vaches. Comme il leur disait que le fils de ladite LIBERT, censier de Marchenelles avait tout perdu par le feu, lui ont déclaré que s'il avait perdu qu'ils n'avaient rien gagnés. Au moment ou Antoine DUBAR parlait aux dits compagnons il entendit et vit que l'un d'entre eux adressa la parole audit Antoine, tendant sa main et usant de ces mots : *Voilà la main qui a bouté le feu.*

